

MONUMENTS DES
CÔTES-D'ARMOR

Le « Beau
Moyen Âge »

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE
Société Française d'Archéologie

Comité scientifique

Jean-Pierre BABELON, Françoise BERCÉ, Gabrielle DEMIANS D'ARCHIMBAUD,
Peter KURMANN, Willibald SAUERLÄNDER, Neil STRATFORD

Comité des publications

Françoise BOUDON, Isabelle CHAVE, Alexandre COJANNOT, Thomas COOMANS,
Nicolas FAUCHERRE, Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, Étienne HAMON, Denis HAYOT, François HEBER-SUFFRIN,
Dominique HERVIER, Bertrand JESTAZ, Claudine LAUTIER, Emmanuel LITOUX, Emmanuel LURIN, Jean MESQUI,
Jacques MOULIN, Philippe PLAGNIEUX, Jacqueline SANSON, Pierre SESMAT, Éliane VERGNOLLE

Directeur des publications Jacqueline SANSON
Rédacteur en chef Éliane VERGNOLLE

Suivi éditorial Raymonde COURTAS
Secrétaire de rédaction Odile BOUBAKEUR
Infographie et P.A.O. David LEBOULANGER

Toute reproduction de cet ouvrage, autre que celles prévues à l'article L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle, est interdite, sans autorisation expresse de la Société française d'archéologie et du/des auteur(s) des articles et images d'illustration concernés. Toute reproduction illégale porte atteinte aux droits du/des auteurs(s) des articles, à ceux des auteurs ou des institutions de conservation des images d'illustration, non tombées dans le domaine public, pour lesquelles des droits spécifiques de reproduction ont été négociés, enfin à ceux de l'éditeur-diffuseur des publications de la Société française d'archéologie.

© Société Française d'Archéologie

Siège social : Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 1, place du Trocadéro et du 11 Novembre, 75116 Paris.

Bureaux : 5, rue Quinault, 75015 Paris, tél. : 01 42 73 08 07,

courriel : contact@sfa-monuments.fr

site internet : www.sfa-monuments.fr

ISBN : 978-2-901837-70-1

Diffusion : éditions A. & J. Picard, 18, rue Séguier, 75006 Paris

Tél. librairie 01 43 26 96 73 - Fax 01 43 26 42 64

contact@librairie-picard.com

www.librairie-picard.com

En couverture : . Runan, église Notre-Dame, porche méridional, détail du pignon (S. Lemaître).

Congrès Archéologique de France

173^e session

2015

CÔTES-D'ARMOR

« Le beau Moyen Âge »

Coordination scientifique : Yves Gallet, François Heber-Suffrin et Éliane Vergnolle

Société Française d'Archéologie

CÔTES-D'Armor

« Le beau Moyen Âge »

SOMMAIRE

- 11 **La Société d'émulation des Côtes-d'Armor**
Geoffroy de LONGUEMAR

1. BÂTIR EN BRETAGNE AU MOYEN ÂGE

- 19 **La Bretagne des siècles gothiques, carrefour d'influences et terre de création**
Philippe BONNET
- 37 **Les charpentes armoricaines : présentation d'un type de charpente méconnu**
Corentin OLIVIER

2. SE PROTÉGER, PARAÎTRE. FORTERESSES ET RÉSIDENCES DE L'ARISTOCRATIE

- 53 **Les châteaux et la ville forte de Dinan**
Jean MESQUI
- 85 **Le château de Léhon**
Denis HAYOT
- 97 **Le Fort La Latte, anciennement Roche-Goyon**
Christophe AMIOT
- 111 **Le château de La Hunaudaye**
Christophe AMIOT
- 131 **Le château de La Roche-Jagu**
Jean-Jacques RIOULT
- 157 **Troguéry, Kerandraou. Un grand logis-porche de la fin du XIV^e siècle**
Gwyn MEIRION-JONES et Michael JONES
- 175 **L'église Notre-Dame de Lamballe**
Yves GALLET

3. VIVRE ET PRIER EN VILLE

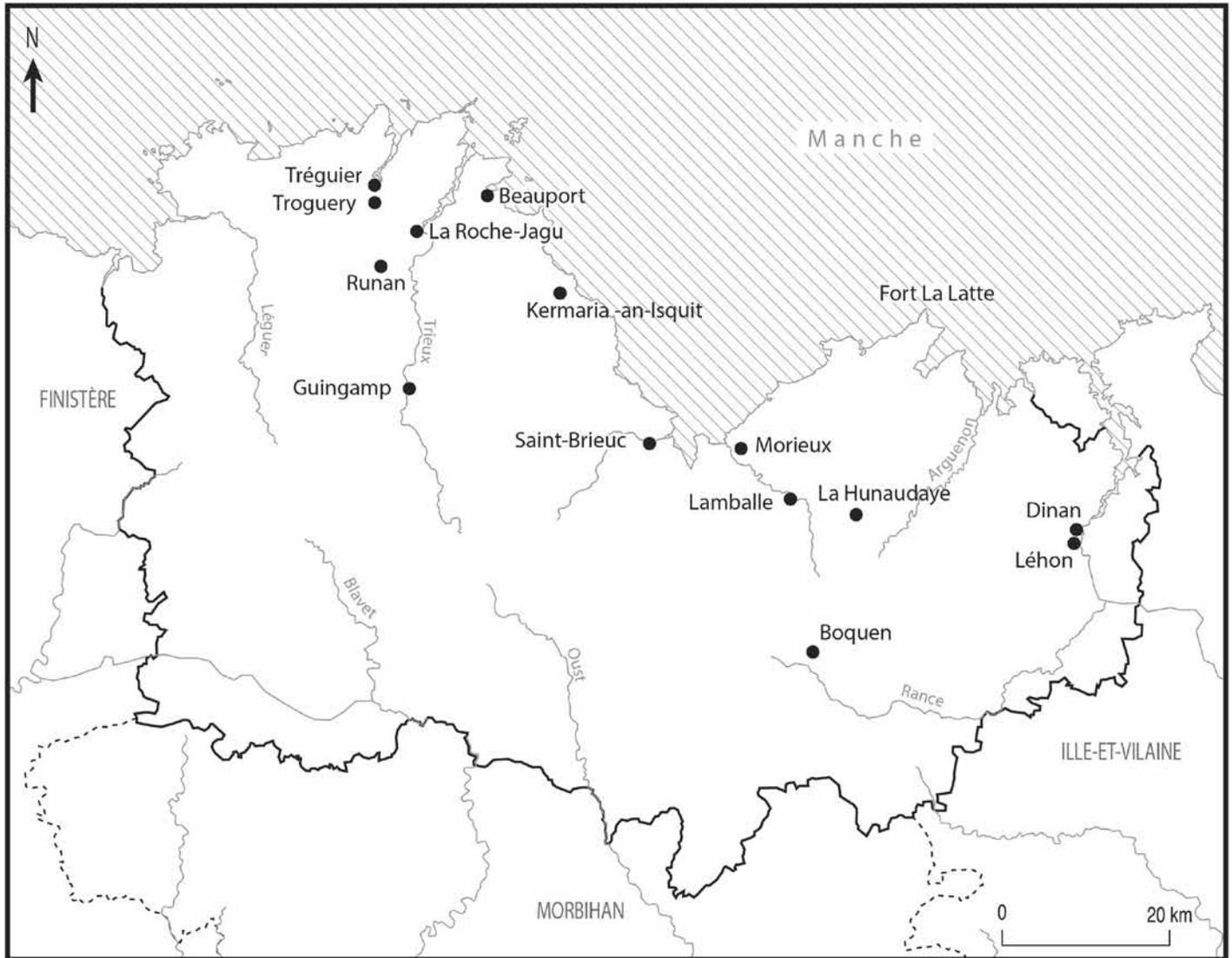
- 193 **Dinan, les maisons en pan de bois**
Daniel LELOUP
- 207 **Dinan, église Saint-Sauveur**
Michèle BOCCARD
- 223 **Dinan, église Saint-Malo**
Michèle BOCCARD
- 235 **Guingamp, église Notre-Dame**
Yves GALLET
- 251 **Tréguier, cathédrale Saint-Tugdual**
Yves GALLET
- 277 **Saint-Brieuc, cathédrale Saint-Étienne. Les restaurations intérieures du chevet et du transept**
Christophe BATARD

4. VIVRE ET PRIER AU VILLAGE

- 291 **Morieux, église Saint-Gobrien. Les cycles peints**
Bruno BOERNER
- 303 **La chapelle de Kermaria-an-Isquit. Les peintures murales**
Tania LÉVY
- 313 **Runan, église Notre-Dame-de-Miséricorde**
Stéven LEMAÎTRE

5. VIVRE ET PRIER EN COMMUNAUTÉ. LE MONDE DES MONASTÈRES

- 329 **La priorale Saint-Magloire de Léhon et les débuts de l'architecture gothique en Bretagne**
Philippe PLAGNIEUX
- 341 **L'abbaye cistercienne de Boquen**
Yves GALLET
- 353 **L'abbaye de Beauport**
Yves GALLET
- 381 **Tables des auteurs**
- 382 **Tables des sites**



Département des Côtes-d'Armor, carte des sites publiés (P. Brunello).

LES CHÂTEAUX ET LA VILLE FORTE DE DINAN

Jean MESQUI *

L'estuaire de la Rance et le ria qui le prolonge vers le sud forment une profonde échancrure découpée dans le Massif Armoricain, constituant à la fois un obstacle pour la circulation terrestre, et une opportunité de pénétration depuis la mer, tant pour des transits commerciaux que pour des invasions¹. Après les deux verrous du Petit Livet et du Châtellier, occupés par des fortifications protohistoriques, les flancs de l'estuaire se resserrent progressivement en pénétrant dans les terres et finissent par former, au sud de l'ancien gué de Taden qui fut le point de traversée antique du fleuve par la voie de Corseul à Avranches², un véritable défilé long d'environ un kilomètre : c'est à l'entrée septentrionale de ce défilé que s'est construit le château de Dinan, sur la proue rocheuse dominant un talweg aux flancs abrupts et recourbés qui permet de descendre au fleuve et à sa traversée (fig. 1).

Plus au sud, la deuxième porte du défilé est formée par la butte granitique détachée de la falaise qui porte le château de Léhon. On trouvait ici un autre site de traversée par un gué, qui aurait desservi l'un des tracés antiques reliant Corseul à Rennes et à Jublains ; à cet endroit s'implanta le monastère Saint-Magloire dans la première moitié du IX^e siècle, « près de la rive du fleuve au pied de la montagne »³.

Ce site double acquit à la fin du premier millénaire une importance due à l'insécurité chronique⁴ : on rappellera qu'un camp retranché viking fut établi au IX^e siècle dans l'estuaire à Saint-Suliac (à 10 km au sud de Saint-Malo) et abandonné probablement dans la première moitié du X^e siècle, après la bataille de Trans qui chassa les Normands de Bretagne. Mais les historiens estiment également que la montée des eaux graduelles qui eut lieu durant le premier millénaire permit progressivement la création naturelle d'un port d'échouage au pied de l'éperon de Dinan-Lanvallay, entraînant un essor économique et institutionnel⁵. Dès la première moitié du XI^e siècle, une branche de la puissante famille des vicomtes Hamon d'Alet dont le premier représentant fut Gauzlin/Josselin de Dinan, cité sous ce nom en 1040, avait pris le contrôle des deux portes du défilé, implantant un *castrum* tant à Dinan qu'à Léhon ; ce dernier aurait subi un siège en 1034-35 de la part du duc Alain III⁶.

LE CHÂTEAU PRIMITIF DE DINAN

La Tapisserie de Bayeux représente, on le sait, le siège d'un château sur motte appelé Dinan qui aurait eu lieu en 1065 : une séquence célèbre figure l'armée de Guillaume le Conquérant menaçant de mettre le feu à la tour de bois qui couronnait la motte, et obligeant le duc Conan à remettre les clefs du château. Cet épisode se serait déroulé en marge de l'attaque avortée sur Dol intervenue en 1065, relatée par le chroniqueur Guillaume de Poitiers. Probablement basée sur un fait historique, la représentation du château de Dinan sur une motte n'en fait pas moins partie des poncifs de la Tapisserie de Bayeux ; on ne peut

* *Ingénieur général des Ponts et Chaussées, docteur en histoire de l'art et archéologie.*

1. La littérature relative à l'histoire et l'archéologie du pays et de la ville de Dinan est extrêmement fournie, à commencer par l'œuvre irremplaçable de Mathurin Monier publiée en 1968 ; les principaux ouvrages consultés sont fournis en bibliographie. Pour autant, certaines erreurs commises par les auteurs les plus anciens dans la compréhension des dévolutions successorales des XII^e-XIII^e siècles ont été reprises jusque récemment ; la première étude rigoureuse des sources a été menée par Mezey 1997, conduisant à des remises en cause importantes que nous faisons nôtres ici. Concernant l'évolution urbaine, les études les plus récentes ont été publiées par Julien Bachelier (Bachelier 2014 a-b) ; nous essayons d'en préciser certains aspects ici.

2. Langouët 2004.

3. On a souvent fait l'hypothèse d'une origine romaine pour la localité de Léhon ; celle-ci n'est nullement prouvée par l'archéologie. Le tracé de la « voie romaine » reliant Corseul à Léhon n'a pas été reconnu sur sa partie terminale en rive gauche de la Rance, au point qu'on peut douter de son existence réelle, car il est plus facile de le suivre en direction d'Évran ; en revanche le chemin dit « rue Anne », sur la rive droite de la Rance, encore emprunté par la route départementale qui en reprend la sinuosité, aurait été pavé et il est considéré comme d'origine antique depuis le XIX^e siècle (voir Bizien-Jaglin *et alii* 2002, p. 184). Mais il était notoirement un élément du chemin médiéval de Dinan à Rennes.

4. Le nom de la ville dériverait du celtique « dun » désignant un lieu fortifié, mais à ce jour aucune trace d'une occupation protohistorique n'a été mise en évidence.

5. Langouët 2002.

6. Sur les vicomtes d'Alet et l'origine de Josselin de Dinan, Guillotel 1988. La première mention du *castrum* intervient vers 1100, dans l'acte de fondation du prieuré de la Madeleine du Pont (voir note 9). Autre mention en 1111 (confirmation de la donation de la chapelle Saint-Pierre à Saint-Nicolas d'Angers, voir note 31). On trouve le *castellum*

de Dinan en 1123-24 dans l'acte de partage de la seigneurie (voir note 24) ; cette différence de terme n'a pas de signification particulière, puisque l'année suivante Dinan est mentionnée en tant que *castrum* (*Anciens évêchés bretons*, p. 397). Malgré le caractère tardif de ces dates d'apparition, il ne fait aucun doute que Josselin prit le nom de Dinan dès lors qu'il y construisit une fortification : voir ci-après l'épisode de la Tapisserie de Bayeux. Sur le siège de Léhon, voir la notice consacrée au château dans le présent volume.

7. « *Hic milites Willemi ducis pugnant contra Dinantes et Cunan claves porrexit* ». Discussion sur la véracité de l'épisode dans Meazey 1997, p. 30-31 ; Brand'honneur 2001, p. 48-49 et n. 167. On ne peut cependant arguer de l'absence de mention dans la chronique de Guillaume de Poitiers pour réfuter totalement l'épisode : on n'imagine guère comment l'artiste qui exécuta le carton de la tapisserie aurait pu imaginer lui-même l'épisode, alors que l'œuvre fut réalisée une douzaine d'années après le siège de Dol. Si l'épisode fut réel, on ignore si Olivier de Dinan était alors partisan du duc Conan II comme son oncle Riwallon de Dol, ou au contraire du duc Guillaume de Normandie. En revanche, il n'est pas sûr que l'événement concerne Dinan, comme le souligne Simon Guinebaud qui suggère que Léhon serait la place assiégée à cette occasion (Guinebaud 2012).

8. Dom Morice, *Histoire de Bretagne, Preuves*, t. I, col. 433.

9. Sur la datation de la fondation du prieuré, communément établie entre 1060 et 1080, voir l'excellente mise au point de Meazey 1997, p. 32. Sur la base d'un contrôle de cohérence chronologique des dates de décès des intervenants, sa proposition de recalage autour de 1100 paraît évidente ; elle n'a malheureusement pas été reprise ni même discutée depuis dans l'historiographie.

10. Cadastre de 1811 conservé aux Archives municipales de Dinan et aux Archives départementales des Côtes-d'Armor, 3 P 55/1 ; cadastre de 1843 conservé aux mêmes Archives départementales, 3 P 55/2 accessible en ligne sur le site des Archives.

11. Commentaire de Jean-Marie Peigné : « Au pied des murailles, c'est la délicieuse maison du Château-Gannes qui s'élève, pimpante et coquette, sur les ruines d'une vieille forteresse » (Peigné 1862, p.69). Henri-Pierre Flaud, maire de Dinan (1816-1874), fut l'inventeur d'une machine à vapeur à grande vitesse qui fit sa fortune (Michel Rouzeau, « Henri Flaud en son Château Ganne », *Le Pays de Dinan*, t. XVIII, 1998, p. 89-100).

12. Les ruines portaient le nom de « Château Ganne » au moins depuis 1442 (Pouillé de Saint-Sauveur, p° 270). Ce nom populaire de Château-Gannes est tellement usuel dans le folklore français pour désigner des ruines de châteaux, qu'on s'amuse de voir que de nos jours encore on s'attache à lui trouver des



Fig. 1 – Carte du cours de la Rance entre Léhon et Dinan (dessin J. Mesqui, 2016).

évidemment lui attribuer qu'un crédit assez limité ⁷. Le *castrum-castellum* était alors tenu par Olivier I de Dinan, mentionné en 1067 avec son épouse Cana dans la charte de fondation de Saint-Florent-sous-Dol ⁸.

Ce château primitif de Dinan était implanté sur l'éperon barré dominant le petit port fluvial au nord du défilé (fig. 2 et 3) ; il dominait le chemin courbe conduisant à la traversée de la Rance. Comme le château de Léhon au sud, il contrôlait un point de passage, en l'occurrence un pont attesté lors de la fondation du prieuré de la Madeleine du Pont par les deux fils d'Olivier I, Geoffroy I de Dinan et Rivallon le Roux, qui en gratifièrent vers 1100 le monastère Saint-Florent de Saumur ⁹.

Pour retrouver des indices sur ce château, la seule source est celle des cadastres de 1811 et 1843 ¹⁰, antérieurs à la construction sur cet éperon de la « délicieuse maison du Château-Gannes » par Henri-Pierre Flaud dans la décennie 1850-1860, maison qui est devenue en 1949 la sous-préfecture ¹¹. On sait qu'en cet endroit existaient les ruines du château dites « Château Ganne » ¹², car depuis longtemps ont été exhibés quelques textes mentionnant le lieu-dit comme le « Vieux chastel » jusqu'au XVII^e siècle ¹³. Bien qu'en 1852, Luigi Odorici indiquât qu'il ne demeurait pas une pierre de ce château primitif, en 1858 Louis Bizeul, le grand archéologue des Coriosolites, mentionnait : « quelques médailles romaines ont été

exhumées quand on a transformé en jardin cette petite enceinte », alors que Peigné évoquait les « ruines d'une vieille forteresse »¹⁴. De fait, un mur de soutènement flanqué par deux tourelles vers le nord fut alors construit pour supporter le jardin de la villa d'agrément ; il est certainement moderne, mais reprend fidèlement le tracé des cadastres anciens et l'on peut penser qu'il s'inspira des restes encore visibles à l'époque (fig. 2)¹⁵.

Curieusement, les plans de la ville dressés à la fin du xvii^e siècle par Siméon Gareneau figurent ici une redoute en demi-lune triangulaire qui pourrait faire penser à l'implantation d'une fortification au temps de la Ligue ; cependant, le tracé tel qu'il apparaît dans les plans, en triangle parfait protégé par un fossé, semble constituer un embellissement par rapport à la réalité représentée par les limites cadastrales du xix^e siècle, et l'on peut douter de sa véracité¹⁶. En conséquence, il paraît douteux que les restes visibles à l'époque aient pu constituer les ruines d'une demi-lune construite durant la Ligue. Peut-être les Ligueurs s'appuyèrent-ils sur les restes du château ; mais on s'étonne quelque peu, si tel fut le cas, du piètre état de conservation de l'ouvrage au début du xix^e siècle, alors que tous les autres ouvrages avancés de la Ligue étaient encore en place, et que l'urbanisme n'avait pas atteint ce secteur. Vers l'intérieur de la ville, on décèle encore un tracé cadastral courbe qui pourrait bien marquer le tracé primitif de l'enceinte castrale au sud-ouest ; dans ce cas, elle fut recoupée par l'enceinte urbaine tracée probablement après 1264.

étymologies fantasmagoriques – y compris en le rattachant au prénom de l'épouse d'Olivier I, Cana ; on sait depuis longtemps que Ganne était le diminutif folklorique de Ganelon, le traître de la *Chanson de Roland*, et qu'au Moyen Âge, l'association château Ganne renvoyait tout simplement à un passé lointain et légendaire.

13. Monier 1968, p. 65, a définitivement identifié la rue du Vieux Château à l'actuelle rue de Hautevoie : « maison joignant d'un côté et d'un bout la rue par laquelle on va de la cohue aux Bouchers à la rue du Viel Chastel » en 1468 ; nombreuses mentions de la rue dans un contexte identique dans le *Pouillé de Saint-Sauveur* entre 1472 et 1508 (p^o 186, 230, 242, 248, 275), mentionnant en particulier la ruelle (rue Croix-Quart) joignant la rue du Vieux-Château alias rue Haute-Voie à la rue du Jerzual (« une meson estant en la rue du Jarzual joignant à une meson à une meson [sic] estant aux héritiers de ung nommé Loysel que à présent itent Jehan Lucas fils de Yvon Lucas joignant à une croix aller à la Rue du Vieux Chasteaulx » [1490]).

14. Louis-Jacques-Marie Bizeul, *Des Curiosolites : de l'importance de Corseul au temps de la domination romaine...*, Dinan, 1858, p. 120.

15. Mes remerciements vont à M. Michel Laborie, sous-préfet de Dinan, et à ses collaborateurs, pour leurs aimables informations et photographies qu'ils ont bien voulu m'envoyer concernant cette enceinte.

16. Au demeurant, la légende du premier plan général de la ville par Gareneau en 1693 le classe parmi les « ouvrages détachés de la place qui n'ont point été finis ou qui n'y possèdent plus de parapets ».



Fig. 2 – Dinan, vue aérienne de la sous-préfecture, ancien château, en 1978.

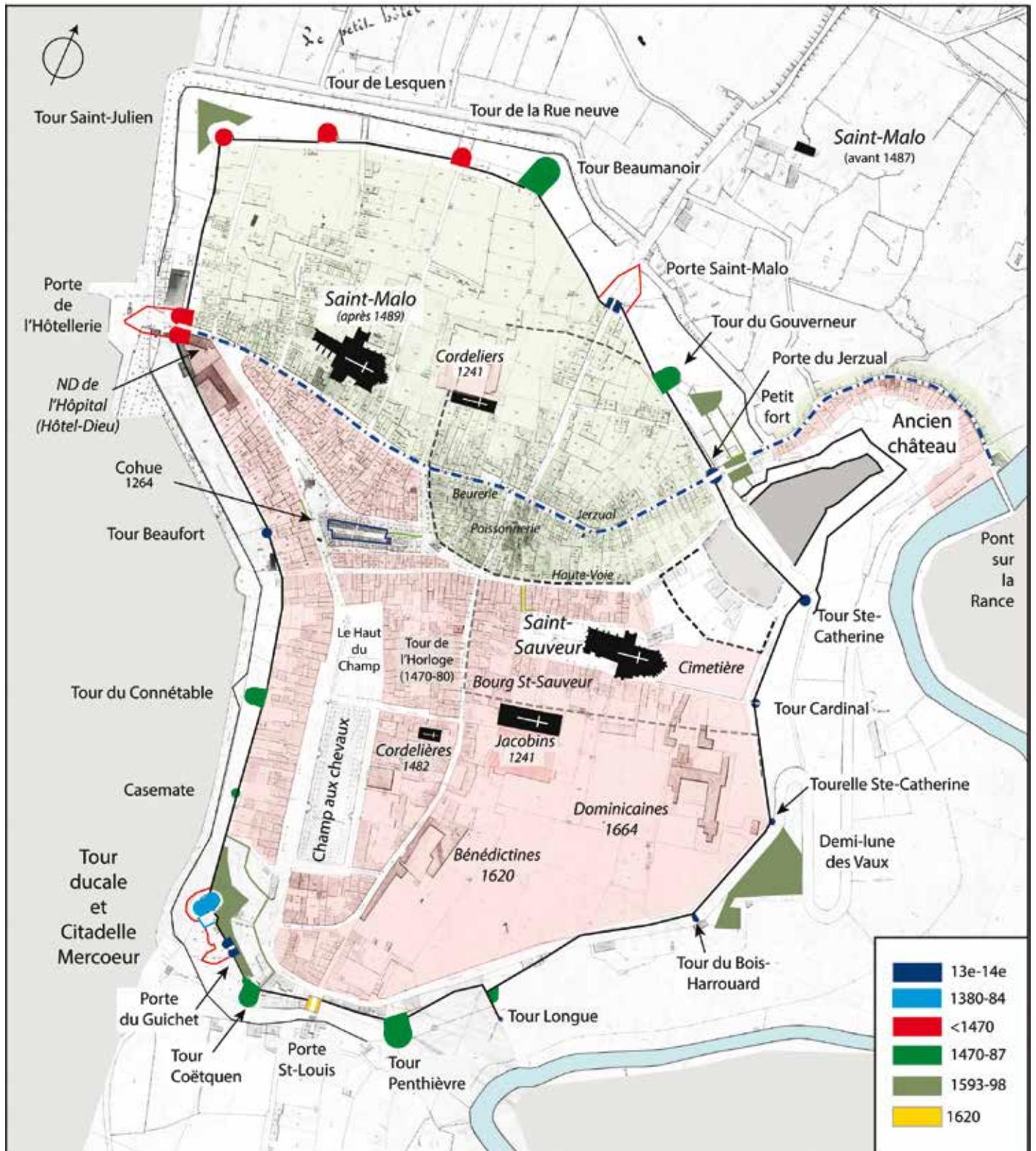


Fig. 3 – Dinan, plan cadastral de 1843 interprété. En tramé vert, paroisse Saint-Malo ; en tramé rose, paroisse Saint-Sauveur. Les noms des tours et ouvrages sont modernes (dessin J. Mesqui, 2016).

VIE ET ABANDON DU CHÂTEAU

Lors du partage des biens de Geoffroy I de Dinan entre ses deux fils vers 1122-23, la seigneurie et l'agglomération de Dinan furent divisées en deux parties, Dinan-nord et Dinan-sud, par une ligne de partage transversale remontant du pont sur la Rance pour rejoindre l'hôpital à l'ouest ; on reviendra plus en détail sur les conséquences urbaines de ce partage. Le fils aîné, Olivier II, reçut la seigneurie de Dinan-nord, ainsi que le *castellum* comprenant en particulier le château primitif, qui se trouvait pourtant au sud de la ligne de partage. Le cadet, Alain de Dinan, reçut la seigneurie de Dinan-sud et le château de Léhon.

Le château fut ainsi tenu continûment par la branche aînée, en ligne directe jusque dans les années 1220¹⁷. À la suite de deux successions par les femmes, la seigneurie passa sous la garde d'Alain d'Avaugour, époux de l'héritière Clémence de Beaufort. Il appartenait à l'une des plus influentes familles de Bretagne : son père était le fameux Henri d'Avaugour, membre de la famille de Penthievre, qui fut doublement dépossédé par la nouvelle dynastie ducal des Dreux et qui, faute d'épouser l'héritière du duché de Bretagne, avait épousé Marguerite de Mayenne, fille benjamine de Gervaise de Dinan, dame de Dinan-sud, et de Juhel de Mayenne.

Alain d'Avaugour n'était que « baillistre »¹⁸ de Dinan-nord ; il hérita vers 1256-57 de sa tante Isabelle de Mayenne, morte sans héritier, qui lui légua la seigneurie de Dinan-sud et le château de Léhon. Sans doute dopé par cette nouvelle assise territoriale à laquelle s'ajoutait la seigneurie considérable de Mayenne dont il avait hérité aussi de sa tante, il s'engagea dans une révolte initiée par Olivier le Vieil, sire de Clisson, en 1254, contre le duc Jean le Roux, fils de Pierre Mauclerc. Au cours de cette guerre, en 1257-58, la ville de Dinan fut brûlée¹⁹. Sept ans après, en 1264, Alain, réconcilié avec le duc – et probablement assez largement désargenté –, lui vendit la seigneurie de Dinan-sud qu'il tenait à titre héréditaire ; il ajouta à cette vente la seigneurie de Dinan-nord et son château, qui appartenaient pourtant à son fils mineur Henri III ou Henriot d'Avaugour du fait de la succession de sa mère Clémence de Beaufort. Dans l'acte de vente, Alain se portait fort de désintéresser son fils ; mais Henri III, poussé par son grand-père, lança un procès contre le duc en 1265 pour obtenir réparation et remise en possession de ses droits. L'affaire se solda seulement en 1283, Henri III concédant en viager au duc Jean le Roux la seigneurie de Dinan-nord reçue de sa mère. Après la mort de Jean le Roux en 1286, Henri III récupéra ses droits, comprenant en particulier l'exercice de la justice sur sa portion ; lui-même mourut en 1301, et la seigneurie de Dinan-nord finit par s'éparpiller au gré des héritages successifs²⁰.

On peut aisément penser que c'est dans cette période d'une trentaine d'années qui suivit l'incendie de Dinan en 1257, que le château périclita, le procès intenté en 1265 n'ayant en aucune façon empêché le duc de jouir de la totalité de la seigneurie sur Dinan dès la vente de 1264, au point de doter la ville d'une enceinte englobant les deux seigneuries, et d'y construire des nouvelles halles, la « cohue », dont Henri III fut obligé de rembourser la moitié en 1283. Or le duc n'avait pas d'intérêt à entretenir le château primitif, probablement jamais modernisé depuis des lustres, qui risquait à tout moment de réintégrer le patrimoine d'Henri III ; d'ailleurs, l'enceinte urbaine fut tracée sans respecter ses limites, probablement au travers de sa basse-cour.

Cependant, rien n'indique que le château ait été ruiné totalement ; la rue de la Haute-Voie, ancienne rue du « Vieil-chastel », pourrait bien être le tracé fossile de l'accès à ce site qui devait descendre graduellement de la place Saint-Sauveur à l'entrée située peut-être au nord-ouest. C'est en fait lors des énormes travaux entrepris sous le duc François II à la fin du XV^e siècle, durant lesquels l'enceinte fut entièrement « remparée » intérieurement et remplie d'une masse énorme de remblais allant jusqu'aux chemins de ronde des courtines,

17. On incite à consulter de ce point de vue Mezey 1997, qui propose une remise au point salutaire, malheureusement rarement référencée depuis. Il montre en particulier l'inanité de la thèse suivant laquelle la seigneurie de Dinan-nord aurait été confisquée en 1167 par Henri II Plantagenêt, thèse issue de la *Chronique de Saint-Brieuc* fautive en ce point (voir Dom Morice, *Preuves*, I, p.39) ; Peter Mezey rétablit en outre correctement l'arbre de descendance d'Olivier II de Dinan, qui fut la tige de la seigneurie de Dinan-nord, jusqu'à Henri III d'Avaugour à la fin XIII^e – début XIV^e siècle. Voir aussi René Couffon, « Quelques notes sur les seigneurs d'Avaugour », *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. LXV, 1933, p. 81-142, particulièrement p. 81-100.

18. Le baillistre est en droit féodal breton le tuteur des enfants nobles d'un père décédé, ayant la garde du fief sur lequel il n'a aucun droit propre.

19. La Borderie, *Histoire*, III, p. 344.

20. Voir l'excellente analyse de Mezey 1997, p. 134-139. Curieusement, la quasi-totalité des historiens ont considéré 1283 comme la date de prise de pouvoir ducal sur la totalité de la ville, alors qu'au contraire elle reconnaissait les droits seigneuriaux d'Henri III d'Avaugour sur la moitié nord ! De fait, une charte d'Henri III de 1287 publiée par Dom Morice, *Preuves*, cite en 1286 la *curia* – comprenons le tribunal de la justice seigneuriale d'Henri III.

21. Sur la romance, voir Odorici 1857, p. 317-319, qui la publie, et René Couffon, « Quelques notes... », *op.cit.* note 17, p. 136-137, avec une très bonne analyse de la romance.

22. C'est en 1866 que l'abbé Le Giemble, professeur aux Cordeliers, dégagaa à l'angle nord du jardin de l'ancien couvent, près de la porte Saint-Malo, « des restes d'une tour carrée dont les murs, épais de deux mètres, étaient composés de débris d'édifices et de sculptures brisées, le tout noyé dans un ciment très dur. Sous cet ouvrage, on découvrit les soubassements d'une grande tour ronde » (Monier 1968, p. 321). Voir Abbé Le Giemble, *Les Sires de Dinan : chroniques de Dinan sous ses seigneurs particuliers (1031-1341)*, manuscrit conservé à la Bibliothèque de Dinan, cote 39.750 (cité par Gesret 1998, p. 46 ; non consulté par l'auteur). Ces restes, qui ne furent jamais expertisés, ont été interprétés par les historiens de la ville comme étant les vestiges du « donjon » des seigneurs de Dinan-nord (Jules Geslin de Bourgogne, *Anciens évêchés de Bourgogne : Bretagne féodale et militaire*, Paris, 1879, p. 326), repris par Monier 1968, p. 321. Bachelier 2014 a, p. 218, assortit l'hypothèse d'un conditionnel prudent.

23. Bien que située à Dinan-nord, on peut même faire l'hypothèse qu'il s'agissait ici de l'hôtel dinannais de la branche des Dinan-sud : il est, en effet, éminemment probable qu'ils résidaient dans la partie la plus ancienne de l'agglomération.

24. J. Geslin de Bourgogne et A. de Barthélémy, *op.cit.* note 22, p. 395-396. « Nous établissons que les moines de Saint-Malo tiendront à l'avenir l'église Saint-Malo sans contestation, avec le cimetière et l'intégralité de la paroisse de la portion du *castellum* qui est échue à Olivier. Et les moines de Saint-Jacut jouiront de l'église Saint-Sauveur avec le cimetière et l'intégralité de la paroisse de la partie du *castellum* qui est échue à Alain, sans contestation. Cette division s'effectue suivant la ligne de partage formée par la rue qui, partant de la tête du pont, passe par la porte, longe l'église Sainte-Marie de l'Hôpital, et se dirige vers la Haie, à l'exception du *castellum* d'Olivier qui est de la paroisse de Saint-Malo, et de deux paroissiens : Halanaut, marchand qui habite en la paroisse Saint-Malo, relève de la paroisse de Saint-Sauveur ; et Halanaut de Bonnabam, qui demeure sur la paroisse Saint-Sauveur, relève de celle de Saint-Malo (...) », [traduction par l'auteur]. Les auteurs ont parfaitement établi l'intervalle de date (postérieure au dernier acte de Geoffroy, père d'Olivier, en 1122, et antérieur à la mort de Guillaume, abbé de Marmoutier en 1124).

25. Le démembrement résulte, à mon sens, du fait que la charte entérine le partage des 2 livres de revenu de « B., curé de Dinan » (« B., *presbiter Dinanensis* »), en attribuant une livre à Saint-Malo et une livre à Saint-Sauveur, et en obligeant, au cas où Saint-Sauveur n'aurait pas

que le coup de grâce fut rendu : en effet, l'éperon de l'ancien château se retrouva dès lors en contrebas et coupé de la nouvelle terrasse qui forme aujourd'hui les jardins de Saint-Sauveur.

On doit ici faire justice d'une tradition qui s'est progressivement imposée depuis un siècle et demi, selon laquelle les seigneurs de Dinan-nord auraient abandonné le château dès après le partage de 1122-23, au profit d'un « palais » qui aurait été utilisé par la suite pour l'implantation du couvent des Cordeliers. Cette légende s'est imposée à partir d'une romance du XVI^e siècle qui attribuait à Henri II d'Avaugour la fondation du couvent en 1241, qu'il aurait doté généreusement de « son palais à Dinan situé »²¹ ; elle a acquis une fausse légitimité lors de la découverte, en 1866, de restes de maçonneries semblant provenir d'une fortification au nord du couvent²².

On sait avec certitude qu'Henri II d'Avaugour prit la robe et se retira au couvent des Cordeliers peu avant sa mort en 1278 ; s'il fonda le couvent – ce qui n'est pas attesté par une source directe, c'est probablement au plus tard en 1251 (selon certaines sources en 1241), peut-être par le biais d'une donation foncière. Mais quoi qu'il en soit, le bien foncier qu'il aurait donné n'eût en aucun cas pu provenir de la seigneurie de Dinan-nord, puisqu'Henri II n'avait aucun droit sur celle-ci, héréditaire ou dotal. Dans le meilleur des cas, il aurait pu bénéficier, du chef de son épouse, d'une propriété urbaine appartenant à la branche des seigneurs de Dinan-sud, située dans cette zone²³ ; c'est avec l'accord de son épouse qu'il aurait pu en faire bénéficier les Cordeliers, puisqu'il n'aurait eu aucun droit héréditaire. En tout état de cause, ce « palais », s'il exista, ne put être un succédané du château primitif des Dinan. Quant aux restes de fortifications mis au jour en 1866, peut-être appartenaient-ils à la première enceinte de Dinan, on y revient ci-après.

Quelques mots sur la formation de l'agglomération de Dinan et de ses enceintes

En 1123-24, l'abbaye de Marmoutier et l'abbaye de Saint-Jacut, respectivement propriétaires des prieurés de Saint-Malo et de Saint-Sauveur, conclurent un accord définissant en particulier les limites topographiques des ressorts paroissiaux des deux églises, en calquant la division religieuse sur la partition administrative toute récente intervenue entre les seigneuries de Dinan-nord et Dinan-sud ; cet accord fut trouvé par le conseil de Donoald, évêque d'Alet, et d'Olivier II de Dinan, fraîchement intronisé seigneur de Dinan-nord. La limite topographique entre les deux paroisses, à l'instar de celle séparant les deux seigneuries, était définie alors comme « la voie qui part de la tête du pont, pénètre par la porte, et passe le long de Sainte-Marie de l'Hôpital pour aller jusqu'à la Haie » ; néanmoins, le *castellum* qui faisait partie intégrante de la portion d'Olivier II devait dépendre entièrement de la paroisse de Saint-Malo²⁴. Le pont est bien connu, la chapelle de Sainte-Marie de l'Hôpital est bien localisée à l'ouest de la ville, à l'emplacement de la mairie actuelle ; la voie est donc parfaitement identifiée, constituée par la rue courbe montant depuis le pont et traversant ensuite toute la ville d'est en ouest (rue du Petit Fort *extra muros* ; rue du Jerzual ; rue de la Lainerie ; Grande rue).

L'accord était une reconnaissance de fait du démembrement de la paroisse primitive de Saint-Malo, au profit de l'église Saint-Sauveur plus récente qui n'avait pas jusque-là le statut de paroissiale²⁵. La première vit son territoire réduit au nord de la grande rue traversante, mais demeura l'église paroissiale à laquelle le *castellum* était soumis – on va revenir sur l'interprétation de ce mot²⁶. L'église Saint-Sauveur vit son territoire défini au sud de la grande voie, mais sans inclure le *castellum* : on sait qu'une tradition relativement récente attribue sa fondation à Rivallon le Roux, frère de Geoffroy I, à son retour de croisade vers 1120, mais elle n'est fondée sur aucune source historique²⁷. Quoi qu'il en soit, il paraît que

la situation de cette église à proximité immédiate de ce qui était le contour de l'ancien château permet de faire l'hypothèse d'une fondation seigneuriale.

L'acte de 1123-24 mentionnait une porte ; la plupart des historiens l'ont assimilée avec la porte du Jerzual, voyant en cette mention la preuve qu'à la fin de ce premier quart du XII^e siècle existait une enceinte autour de la ville. Une autre preuve en était, selon eux, la mention par le géographe arabe *al-Idrīsī* (mort en 1166 en Sicile) d'une ville « ceinte de murs en pierre »²⁸. Plus récemment, on a contesté la valeur de ces deux sources et mis en doute l'existence d'une clôture à Dinan au XII^e siècle²⁹. Pourtant quelques indices montrent que dès la fin du XI^e siècle, Dinan avait acquis une importance qui aurait pu justifier une enceinte, palissadée ou en pierre. Dès 1099, Dinan était siège d'un archidiaconé³⁰ ; un hôpital avait été fondé par l'épouse d'Olivier I auprès de Saint-Malo, et un deuxième hôpital existait en 1123 qui donna naissance à l'Hôtel-Dieu médiéval. Il existait en outre au moins une chapelle Saint-Pierre³¹.

Deux constatations, l'une topographique et l'autre historique, amènent à confirmer cette hypothèse d'enceinte dès le XII^e siècle, mais sur une superficie bien plus réduite qu'aujourd'hui. L'examen du parcellaire de la première moitié du XIX^e siècle incite d'abord à reconnaître le tracé fossile d'une enceinte ovalaire (fig. 3) établie à la rupture de pente du plateau, de part et d'autre de la grande voie transversale, délimité au sud et au sud-est par la rue de la Haute-voie, la rue de l'Apport, la place des Merciers, prolongé vers le nord par la rue privée allant aux Cordeliers, et se refermant à la porte du Jerzual : il aurait pu s'agir du « bourg » d'Olivier II de Dinan mentionné en 1176 et en 1198³². On notera que les éventuels restes exhumés en 1866 au nord-est des Cordeliers auraient pu, peut-être, faire partie de ce tracé³³.

La restitution des ressorts paroissiaux de l'Ancien Régime vient confirmer ce constat, et permet, par ailleurs, une interprétation tout à fait nouvelle du partage de 1123-1124³⁴. Elle montre que la paroisse Saint-Malo comprenait non seulement la totalité de la zone située au nord de la ligne de partage de 1123, mais qu'elle s'étendait également au sud de cette ligne exactement dans la limite du tracé qui vient d'être reconnu grâce au parcellaire, puisqu'elle avait pour limites la rue de la Haute-voie, l'Apport, la place des Merciers et la place des Cordeliers : elle comprenait par ailleurs la totalité des quartiers du Jerzual, de la Poissonnerie et de la Beurerie (aujourd'hui la Lainerie) [fig. 3]³⁵.

Ceci permet d'établir qu'avant 1123, le *castellum* de Dinan comprenait, outre le château primitif proprement dit, une agglomération enclose s'étendant de chaque côté de la grande voie traversante³⁶. Lors du partage de la seigneurie, le château primitif, l'agglomération enclose dans sa totalité, et le territoire situé au nord de la voie à l'extérieur de la clôture formèrent la seigneurie de Dinan-nord, et de ce fait la paroisse Saint-Malo.

Mais l'agglomération, en plein développement au XII^e siècle, comprenait également des extensions au-delà des limites de l'enceinte, à commencer par le « bourg Saint-Sauveur », qui se développa de façon régulière et orthogonale autour de la place où se trouvait la « cohue des boucheries » jusqu'au XVIII^e siècle³⁷ ; par ailleurs, des zones commerçantes et artisanales s'établirent au sud et à l'ouest de l'agglomération enclose, entre celle-ci et l'hôpital, formant l'essentiel de la part d'Alain de Dinan – et justifiant la création de la paroisse Saint-Sauveur.

L'implantation des deux couvents d'ordres mendiants, les Cordeliers au nord – peut-être – par Henri II d'Avaugour entre 1241 et 1251, et les Jacobins au sud en 1241 après la fondation possible par Alain de Lanvallay en 1232, s'effectua en limite de l'urbanisation³⁸ ; les Cordeliers reçurent un terrain placé à la périphérie de l'enceinte primitive potentielle, là où se serait trouvée, peut-être, une propriété des seigneurs de Dinan-sud, alors que les

une livre annuelle, Saint-Malo à compenser. L'acte créait ainsi deux cures séparées et dotait également les deux curés des deux paroisses.

26. On ne reprend pas l'assertion de Chédeville 1986, p. 24 selon laquelle Saint-Malo aurait été la « chapelle castrale » des seigneurs ; Mezey 1997 et Bachelier 2014 soulignent à juste titre l'éloignement physique qui rend ceci impossible.

27. Les recherches superficielles que j'ai pu faire ne m'ont pas permis de retrouver les origines de cette tradition, qui n'apparaît pas dans les premiers ouvrages historiques écrits à partir du milieu du XIX^e siècle (en particulier Odorici 1857). Pour autant, elle a rencontré un succès extraordinaire, qui l'a transformée en un fait acquis pour un nombre considérable d'historiens. Elle a été curieusement reprise sans analyse critique par tous les auteurs, y compris Mezey 1997, p. 40-41, pourtant généralement critique ; ce dernier contribue à alimenter cette croyance, installant l'idée que Rivallon le Roux était attributaire de Lanvallay et de domaines près de Saint-Sauveur, ce qui est rien moins qu'attesté. On peut penser, au contraire de toutes ces légendes, que l'église fut donnée par la famille à Saint-Jacut dans les mêmes années que Saint-Malo à Marmoutiers (1108). À noter également l'erreur commise par Raymond Couffon lorsqu'il attribue à Alain de Dinan-sud la cession de l'église à Saint-Sauveur (Raymond Couffon, « L'église Saint-Sauveur de Dinan », dans *Congrès archéologique de France, Saint-Brieuc*, 1950, p. 195), qui serait attestée par un acte de 1131 (qui n'est autre que la confirmation du partage de 1123-1124).

28. De son vrai nom *Abū 'Abd Allāh Muḥammad b. Muḥammad b. 'Abd Allāh b. Idrīs al-Idrīsī*. La seule traduction disponible est celle de Pierre-Amédée Jaubert, *Géographie d'Édrisi*, Paris, 1836, t. II, p. 354 : « À Dinan 𐤀𐤓𐤁𐤓 « ville ceinte de murs en pierres, commerçante, et port d'où l'on expédie de tous côtés des marchandises ».

29. Chédeville 1986, p. 26 met en doute l'enceinte, mais pourtant évoque une véritable agglomération en formation à cette époque ; Mezey 1997, p. 34-35, conteste même cette dernière affirmation. Bachelier 2014a, p. 214, écrit prudemment : « quant à la porte, plutôt qu'un ouvrage fortifié, il faut probablement envisager une simple clôture en bois, dont le but restait avant tout fiscal » ; il souligne également l'importance du centre de peuplement.

30. Dom Morice, *Preuves*, t. I, col. 493.

31. Bachelier 2014, p. 213, est le premier à citer cette chapelle fondée dans la seconde moitié du XI^e siècle par le chevalier Alfred *Claviger* et par son épouse Reine en l'honneur d'Olivier I de Dinan, et donnée à l'abbaye Saint-Nicolas d'Angers (voir Arch. dép. Ille-et-Vilaine, Fonds La Borderie, 1F 510, 3 confirmations datées de 1096-1111). Je doute un peu de la suggestion de l'auteur selon

laquelle il aurait pu s'agir de l' « église-mère » de Dinan ; lui-même mentionne d'ailleurs qu'au début du XII^e siècle une charte confirme à Saint-Malo toutes les chapelles du territoire de Dinan, prouvant que Saint-Pierre n'était pas la seule.

32. Voir une charte donnée en 1176 par Olivier I notifiant la donation à l'abbaye de la Vieuville de deux jugerées de terre à la Haie de Dinan, par Rivallon Rigau « *burgensis meus* » au moment de partir à Jérusalem, avec l'accord de Jean Berner dont ces deux terres relevaient (BnF, ms. 52325, f^o 528 et 610, cité par Bachelier 2014 a). En 1198, le même Olivier convient avec le prieur du Pont que le bourg de la Madeleine en rive droite ne pourra accueillir de « *burgensis Oliverii* », ni de fils d'habitants dépendants d'Olivier (Dom Morice, *Preuves*, I, p. 731, cité par Bachelier 2014).

33. Voir note 22.

34. J'ai effectué cette restitution à partir d'un dépouillement systématique des registres paroissiaux de 1668-1672 des deux paroisses, qui sont les seuls à fournir pour chaque baptême les rues d'origine des nouveaux baptisés : Arch. dép. Côtes-d'Armor, 5 Mi 455 (Saint-Sauveur) ; 5 Mi 445 (Saint-Malo). En dehors des registres de ces années, les origines des déclarants sont malheureusement mentionnées de façon très rare dans les registres qui s'étalent de 1568 à la Révolution ; mais il n'existe aucune raison de penser que les ressorts paroissiaux aient été modifiés au cours de l'Ancien Régime, plusieurs textes isolés confirmant d'ailleurs les constats faits à partir des registres.

35. La rue de l'Apport et celle de la Haute-voie étaient partagées entre les deux paroisses ; il faut noter que la rue de la Larderie (aujourd'hui Lardrerie) qui était perpendiculaire à cette dernière, bien qu'entrant dans le rectangle du « bourg Saint-Sauveur », faisait également partie de la paroisse Saint-Malo. Il n'est pas impossible qu'il se soit agi de l'enclave de la paroisse de Saint-Malo signalée dans le partage de 1123, habitée alors par le marchand Halanaut de Bonabam (« excepté Halanaut de Bonabam, qui habite dans la paroisse de Saint-Sauveur et relève de la paroisse de Saint-Malo », voir note 24). On a la confirmation de cette appartenance à la paroisse Saint-Malo dès 1413 (*Pouillé de Saint-Sauveur*, voir note 37).

36. Le mot *castellum* est ici strictement équivalent à celui de *castrum*, et désigne l'ensemble constitué par un château au sens moderne du terme et un habitat subordonné enclos. Voir la note 6 pour l'emploi des deux termes, qu'il ne paraît pas pertinent de différencier.

37. Mention du « bourg Saint-Sauveur » dans un obit de 1413 : « une mayson et ses appartenances syse au bourg Sainct-Saulveur devant la cohue des boucheries en la paroisse Sainct-Malo de Dinan », et un autre de 1460

Jacobins furent gratifiés d'un terrain acheté par Olivier de Coëtquen à l'évêque de Saint-Malo qui possédait à l'angle sud-est du « bourg Saint-Sauveur » un hôtel urbain.

La construction de l'enceinte dans son tracé étendu tel qu'on le connaît aujourd'hui (fig. 3) ne put intervenir qu'à partir du moment où les deux seigneuries de Dinan-nord et de Dinan-sud furent réunies sous une même autorité. Tous les auteurs s'accordaient jusqu'à présent pour proposer sa création après 1283, mais en fait c'est bien à partir de 1264 que la délimitation dut intervenir, lorsque Jean le Roux acheta les deux parts de la seigneurie et en prit possession effectivement³⁹. Le tracé fut conçu très largement par rapport à l'urbanisation de la fin du XIII^e siècle, afin d'offrir des capacités de développement de l'urbanisation à l'intérieur des limites de l'enceinte, mais aussi d'inclure la zone commerçante existant dès la première moitié du XIII^e siècle au sud et à l'ouest du bourg primitif ; on inclut ainsi l'Apport, le vieux marché (ou Marchix), la cohue ainsi que la zone de foires du Champ aux chevaux aménagées par l'administration ducal⁴⁰. Les perspectives optimistes de l'époque ne se réalisèrent malheureusement jamais du fait des guerres et épidémies qui se déclarèrent dès le milieu du siècle suivant, et les grandes étendues situées tant au sud qu'au nord furent occupées en définitive par des jardins particuliers peu à peu accaparés par les établissements religieux jusqu'au XVIII^e siècle.

On ne reviendra pas sur la description monumentale des tours et des murailles, qui a bénéficié dans les deux dernières décennies d'une analyse détaillée par Stéphane Gesret, d'une excellente synthèse par Christian Corvisier, enfin d'une étude ciblée sur le XIII^e siècle par Denis Hayot : ces publications retracent de façon efficace les périodes majeures de fortification, c'est-à-dire la fin du XIII^e siècle, le XV^e siècle et tout particulièrement les dernières décennies de ce siècle, puis la fin du XVI^e siècle.

LA « MAISON » DU DUC JEAN IV

Un peu moins de cent-vingt années après que Jean le Roux eut créé l'enceinte étendue de Dinan, et probablement contribué à l'abandon du château primitif de la ville, son successeur lointain Jean IV, après son rappel par la noblesse bretonne en 1379, fonda une nouvelle résidence fortifiée⁴¹ dans la ville, probablement en 1380 (fig. 4 et 6) ; en travaux en 1382, elle était certainement achevée en 1393, et probablement avant⁴². Le chantier était placé sous la direction d'Étienne Le Tur, « maistre de notre dite œuvre », directeur du chantier ou architecte⁴³.

Jean IV choisit pour sa tour un emplacement totalement nouveau, considérant probablement le site de l'ancien château bien trop enclavé par rapport à la ville : la population de cette dernière était assez versatile, comme l'avait montré son accueil à l'armée de Charles V en 1373. Le duc décida de construire sa tour sur un angle de l'enceinte préexistante, afin qu'elle ait un double accès – vers la ville et vers les champs – de la même façon qu'il construisait à Vannes son château de l'Hermine à cheval sur l'enceinte urbaine. Un emplacement relativement libre d'urbanisation fut choisi, à proximité immédiate de la porte de Rennes ou porte du Guichet, près du Champ aux chevaux (fig. 5, fig. 6). La zone relevait de la seigneurie de Dinan-sud achetée par le pouvoir ducal en 1264, ainsi que de l'église de la Trinité de Saint-Sauveur, qui avait été afféagée par Charles de Blois, alors duc de Bretagne, de plusieurs maisons situées entre le Champ aux chevaux et la porte du Guichet⁴⁴.

Cet emplacement présentait alors un aspect radicalement différent de celui qu'on voit aujourd'hui. En effet, le terrassement interne réalisé dans les années 1480-1490, sous François II, conduisit à « remparer », c'est-à-dire remblayer en partie l'arrière de la muraille, et à bâtir à l'est de la porte du Guichet une tour à canon, la tour de Coëtquen. Un siècle plus

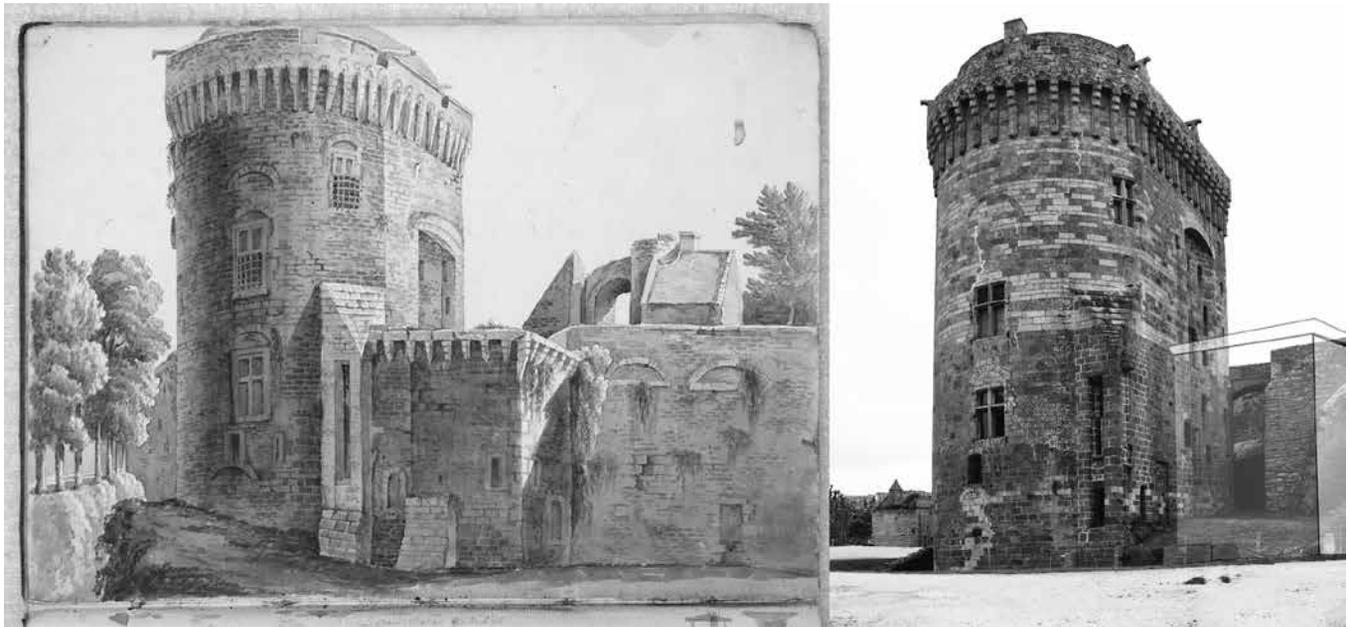


Fig. 4 – Dinan, la tour-résidence, vue depuis le sud-est. Comparaison d'un cliché de 2015 avec le dessin de François Pinot du Petit-Bois (Dinan, Bibl. mun., 1807). Afin de faciliter la comparaison, on a tramé sur la photo le volume de l'enceinte rectangulaire visible sur la vue de Pinot du Petit-Bois.

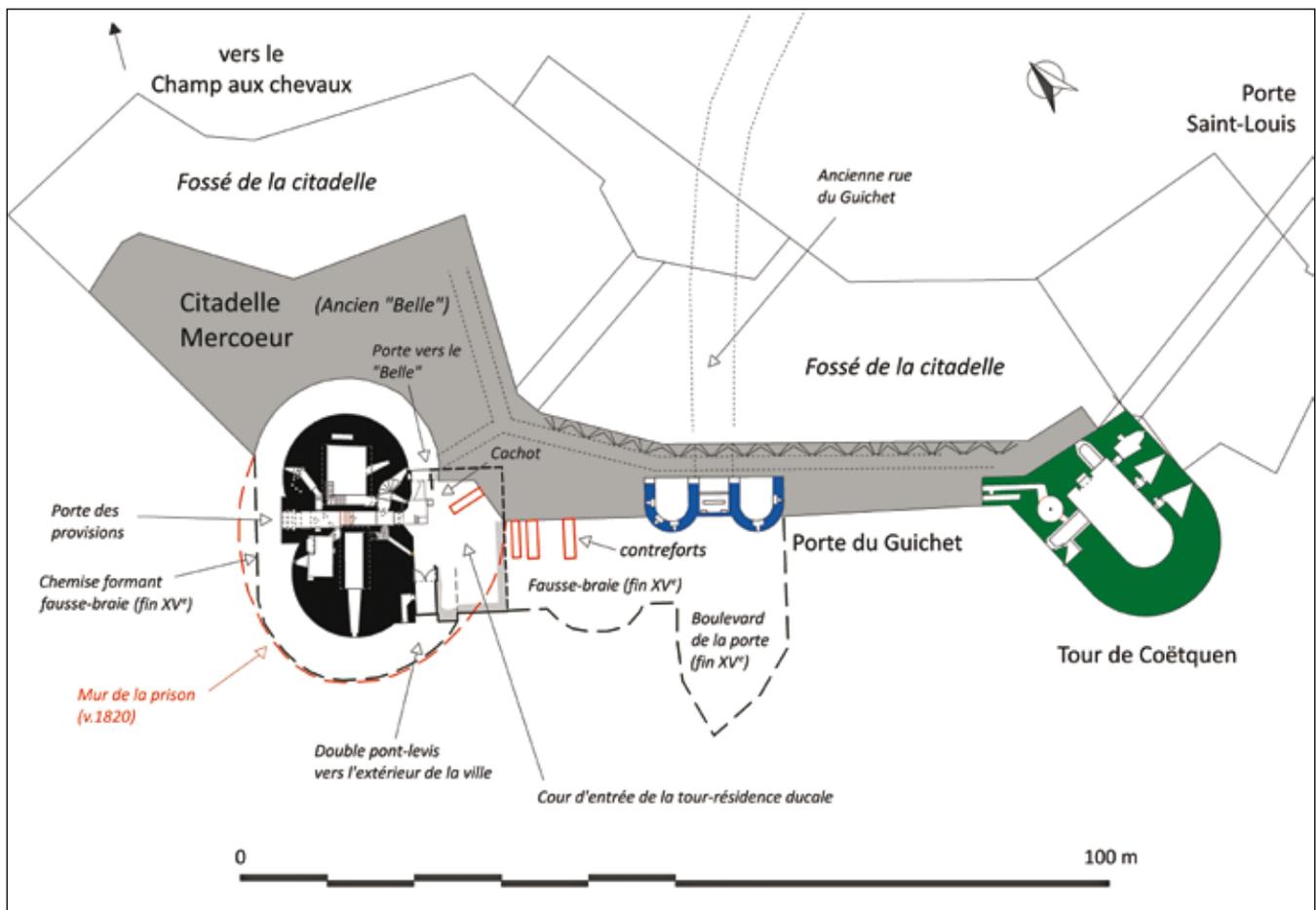


Fig. 5 – Dinan, plan de la citadelle avec figuration en pointillés des éléments aujourd'hui disparus : en noir, murs détruits au début du XIX^e siècle ; en rouge, murs de la prison construits en 1820, détruits en 1906 (dessin J. Mesqui, 2015).

(*Pouillé de l'église Saint-Sauveur*, Dinan, Bib. mun., ms. 004, folios 13 v° et 404). Voir aussi Monier 1968, p. 64, qui semble considérer cette appellation comme usuelle et cite la date de 1620 pour le « placistre ou martray du bourg Saint-Sauveur ». La place est également appelée « carouer de Saint-Sauveur » au xvii^e siècle (Arch. dép. Côtes-d'Armor, 5 Mi 455, registres paroissiaux de 1669 à 1672). Le statut de « bourg » au xii^e siècle est cependant curieusement contesté par les historiens les plus récents.

38. Voir Martin 1986, p.101-102.

39. Voir Chédeville 1986 après Monier 1968, repris en dernier lieu par les historiens de l'architecture (Gesret 1998 ; Corvisier 1999). L'acte final de 1283 est en général mal interprété, et considéré comme celui où Jean le Roux prit le contrôle total de la ville, alors que c'est exactement le contraire. Denis Hayot a, le premier, montré que la date de 1264 est la seule qui convient (Hayot 2015, *Monographies*, t. II, p. 592-599).

40. Odorici 1857, p. 495-496, après Arthur de La Borderie, dans *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes*, t. I, Rennes-Paris, 1855, p. 302-302, cite le compte de 1304 mentionnant la dette du trésor ducal pour l'achat de deux maisons « mises au Champ aux chevaux ».

41. Sur la tour et la citadelle, dans la mesure où nous nous limiterons ici au programme du xiv^e siècle, il est indispensable de consulter Monier 1968, p. 247-289 ; Gesret 1998, p. 173-200 ; Déceneux 2012, qui évitent d'avoir à citer la bibliographie plus ancienne. Monier et Gesret sont extrêmement complets sur l'histoire et l'évolution du château en citadelle et sur son histoire en tant que prison militaire. Je remercie Simon Guinebaud, chef du service patrimoine de la ville de Dinan, de m'avoir communiqué l'étude inédite de Marc Déceneux réalisée en 2005 pour la ville de Dinan (Déceneux 2005) ; cet expert de l'architecture médiévale bretonne a livré dans cette étude des informations inédites, ainsi que de nombreuses analyses novatrices qu'il convient de saluer. On regrette évidemment que la disparition prématurée de l'auteur n'ait pas permis une publication. Il sera revenu au fil de cet article sur ses analyses, dont certaines méritent néanmoins d'être réévaluées.

42. Deux textes de novembre 1382 et janvier 1383 publiés par La Borderie (« Recueil de documents relatifs aux monuments de l'architecture militaire du Moyen-Âge en Bretagne », *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 3^e s., t. 12, 1893-94, p. 146-150) montrent que l'« édifice et maison » était en cours de construction, et que l'on expropria une propriété de 400 m² pour son augmentation. Pour le début du chantier, la date de 1380 (5 mars) est proposée par Monier pour être celle du deuxième passage de Jean IV après son retour, le premier ayant eu lieu en août 1379. Pour la fin du chantier, celle

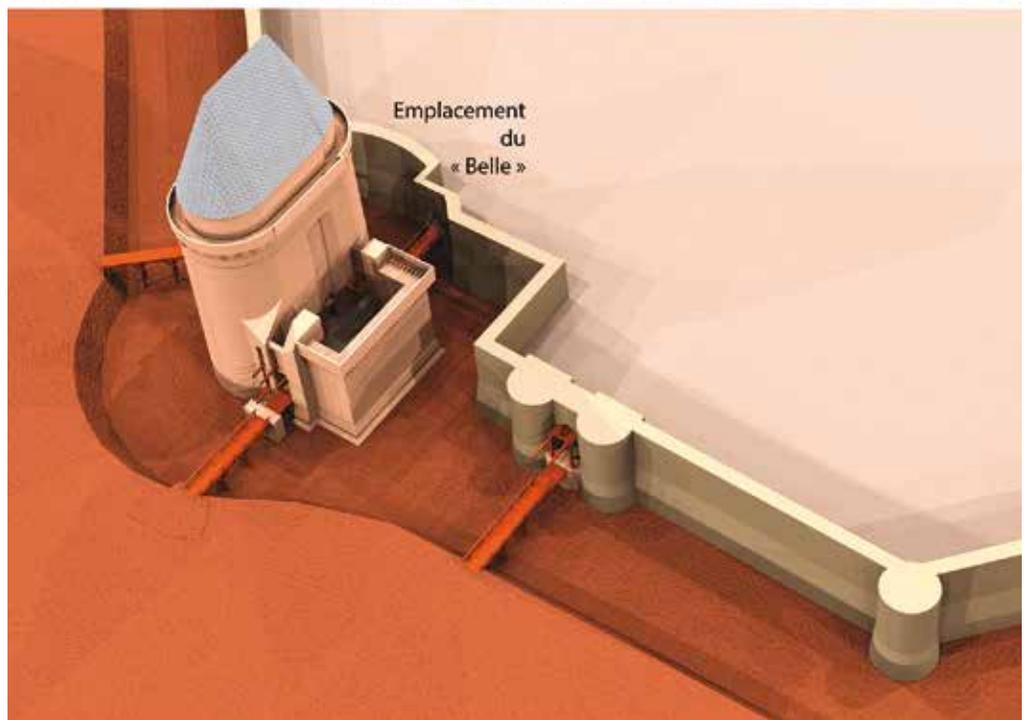


Fig. 6 – Dinan, comparaison d'une photo aérienne de la citadelle prise du sud-est en décembre 2006 (en haut) avec une restitution possible de la tour et de la courette accolée (dessin J. Mesqui, 2015). Une tour du même module que celles de la porte du Guichet (au centre) a été restituée à la place de la tour de Coëtquen (à droite en bas) ; on voit, à droite derrière la tour, le pont accédant à la porte des provisions, non visible.

tard, la création d'une citadelle par le duc de Mercoeur en isolant la tour de Jean IV, la porte du Guichet et la tour de Coëtquen, se traduit par un retranchement face à la ville, au moyen d'un large fossé intérieur. Au contraire, en 1380, le relief devait s'élever de façon progressive vers l'intérieur de la ville, entre la porte du Guichet dont le sol a été restitué en 1933⁴⁵, et le plateau du bourg Saint-Sauveur ; on peut imaginer qu'il existait, à l'angle de l'enceinte, une tour de flanquement, symétrique de celle qui fut remplacée par la tour de Coëtquen.

Le programme d'ensemble

Le programme fixé à l'origine était celui d'une tour-résidence compacte et autonome bâtie en lieu et place de l'ancienne tour d'angle de l'enceinte, séparée de la ville par des fossés et accolée à l'est d'une petite cour probablement rectangulaire d'environ 16 m sur 10 hors œuvre ; c'est dans cette courette qu'étaient pratiquées les entrées nobles, au sud depuis l'extérieur de la ville par un double pont-levis vers le chemin de Rennes, au nord par un pont-levis charretier vers la basse-cour ou « belle » (fig. 6). Un autre accès existait directement dans la tour, à l'ouest, depuis les fossés, par un pont-levis à bascule, certainement pour acheminer les provisions et en particuliers les pondéreux.

Le « belle ». L'ensemble se complétait donc vers le nord par une basse-cour, appelée dans les textes le « belle » ou « placître », qui contenait un colombier et des jardins⁴⁶. Elle se développait entièrement vers la ville, mais n'était probablement limitée que par des murs simples sans fossés vers le Champ aux chevaux⁴⁷. Ce « belle » fut entièrement englobé dans la citadelle Mercoeur à la fin du XVI^e siècle, ainsi que par des maisons adjacentes situées du côté de la porte du Guichet et du Champ aux chevaux⁴⁸ ; on peut donc supposer que son emprise était comprise dans les limites actuelles de la citadelle et de son fossé.

Cette basse-cour communiquait avec la courette rectangulaire du sud-est par une porte charretière à pont-levis collée contre la tour maîtresse, dont il demeure le piédroit occidental, accroché à la face est de la tour, avec au revers, dans le mur de la tour, une jolie niche en arc brisé qui accueillait un siège de gardien, placée entre les vantaux et le pont-levis. Au revers du piédroit, on reconnaît la trace du corbeau bûché dans lequel venait pivoter le tourillon supérieur du vantail.

La cour d'accès sud-est. La courette d'accès sud-est ne présente plus aujourd'hui que des vestiges : elle est exactement délimitée au sud, grâce aux bases de son mur qui ont été partiellement dégagées en 1938 en continuité de l'amorce reconnaissable sur la tour (fig.7) ; au nord, on sait qu'elle devait s'établir parallèlement, sur la même ligne que la courtine sud de la citadelle, en s'accrochant à la tour maîtresse par le piédroit identifié plus haut. En revanche, à l'est son tracé n'est plus visible au sol, pas plus que son raccord avec la courtine sud, mais il peut être déduit du plan figurant au cadastre de 1811⁴⁹.

L'examen du mur sud et de son amorce permettent de reconnaître l'ancien dispositif d'accès comprenant une double porte à pont-levis. À l'est, une porte piétonne est percée dans un massif en angle droit faisant corps avec le cylindre de la tour maîtresse, couvert par un glacis à double pente pour la descente des eaux pluviales – dispositif pour le moins bizarre, même s'il est certainement d'origine ; elle donne accès à un couloir coudé qui débouchait dans le passage charretier juste avant les vantaux de celui-ci.

Sur la face est du massif triangulaire se voient encore le sommier de l'arc de la porte charretière, ainsi que le départ du linteau qui couronnait le trumeau entre les flèches du pont-levis. Cette porte charretière était cantonnée à l'est d'un gros contrefort faisant pendant au massif triangulaire de l'ouest. Le passage charretier, cantonné à l'est par un mur disparu

de 1393 est fournie par l'afféagement d'une maison située au Champ aux chevaux près de la porte du Guichet mentionnant le château (Monier 1968, p. 253). Ce dernier cite également l'interrogatoire de Rolland Moisan, le meurtrier de Jean de Beaumanoir, qui eut lieu en 1384 « *in castello dicti Domini ducis apud Dinannum* » ; il ne pouvait s'agir que de la nouvelle tour, qui aurait été achevée en l'espace de moins de trois années.

43. La prise des maisons à exproprier fut confiée à une commission dirigée par le capitaine de la ville Patry de Châteaugiron, le procureur du duc, quatre bourgeois de Dinan, le maître de l'œuvre, assisté du maçon Jean Lépine et du charpentier Pierre Jubin, ce qui semble indiquer que le maître de l'œuvre n'était pas nécessairement un technicien. Voir dans la note précédente la référence des textes publiés par La Borderie.

44. Monier 1968, p. 252, date cet afféagement de 1340, mais le duc Jean III, son beau-père, ne décéda qu'en 1341. Le *Pouillé de Saint-Sauveur* commence par un acte de Charles de Blois de 1344, postérieur à la prise de Dinan par les Anglais, relatif au vol de sept calices ; peut-être est-ce à cette date que le duc créa le fief au bénéfice de Saint-Sauveur.

45. La porte du Guichet, condamnée en 1597, ne fut rouverte qu'en 1932-33 (voir Médiathèque du Patrimoine, dossier 81/22/50).

46. On sait, grâce au *Pouillé de Saint-Sauveur* de Dinan, que l'ensemble fortifié créé par Jean IV était décrit en 1420 comme « le chasteau, porte, murailles, coulombier et belle dudit chasteau » ; plus tard, en 1526, une compilation d'aveux indique que pour le terrain sur lequel avaient été construits le château, sa cour d'entrée et une poterne pour aller dans les fausses-braies, attenantes au « belle », une redevance féodale d'un bouquet de roses était due à l'église de la Trinité ; d'autres aveux indiquent que le « belle » possède une porte vers le Champ aux chevaux. Il était environné de diverses maisons relevant de la Trinité et de l'abbaye de Beaulieu (Dinan, Bib. mun., folios 4 et suiv., reproduit en Annexe ; voir aussi Monier 1968, p. 252-253).

47. On ne peut suivre ici l'opinion de Déceneux 2005, II, p. 25-26, lorsqu'il propose que le « belle » se soit étendu vers l'ouest dans le fossé pour accueillir la retombée du pont basculant ; en effet, sa démonstration repose sur l'hypothèse que la poterne communiquant avec les fausses-braies mentionnées en 1526 soit la casemate ruinée à l'ouest de la tour ducale ; or cette casemate n'était autre qu'un moineau bâti sous François II, accessible par un escalier en vis descendant depuis l'intérieur de la ville. La destruction de l'ouvrage a laissé aujourd'hui visible sa porte arrière vers l'escalier, accréditant de façon erronée l'idée d'une poterne (Gesret 1998, p. 167-172 date improprement le moineau disparu du XIV^e siècle ; voir Corvisier 1999, p. 51, pour la

datation dans les années 1480 qui paraît évidente). Or cette « poterne allez ès faulces braies » jouxtait la porte du Guichet d'après le texte (voir Annexe) : il s'agit probablement de la « porte de secours » figurée sur les plans de d'Aiguillon de 1775 et 1785 dans la face orientale de la cour d'accès, visible sur l'aquarelle de Petit-Bois (fig. 4).

48. Un aveu mentionne en 1599 « plusieurs maisons, cours et jardins sus, lez le chasteau et la porte du Guichet, lesquels terrains ont été prins pour les fortifications du chasteau et pourpris » (Monier 1968, p. 252-253).

49. Le service du patrimoine de Dinan envisage pour 2017 un diagnostic archéologique qui permettra probablement de donner son emplacement exact.

50. Déceneux 2005, II, p. 9, propose de dater cette fausse-braie et le boulevard de Mercoeur en jugeant tardive la forme de l'éperon. On ne peut suivre son raisonnement, car les fausses-braies sont citées en 1526 dans cette zone (voir Annexe) ; par ailleurs, en France, les barbicanes ou boulevards sont de règle devant les portes dès les années 1470, le plus souvent en forme d'éperon (Loches, Présilly, Lassay, Tancarville, etc.). Pour la datation des boulevards des portes de l'enceinte de Dinan, voir Corvisier 1999.

51. Voir Médiathèque du Patrimoine, dossier 81/22/50.

52. Voir Loïc-René Vilbert, « L'Album de Dinan de François-Agathon du Petit-Bois (1773-1856) », dans *Le Pays de Dinan*, 2013, p. 249-274 (avec reproduction de 21 planches de l'album, dont six concernent le château-citadelle). Je remercie très vivement M. Loïc-René Vilbert, Bibliothécaire de Dinan, d'avoir bien voulu me communiquer des reproductions de plusieurs de ces vues, dont une est publiée ici.

53. Il est intéressant de noter, à l'angle de la muraille situé immédiatement à l'ouest du troisième contrefort compté depuis le Guichet, la présence de l'arrachement du mur de la prison, prouvant que la totalité de la courtine fut remaillée à l'occasion de la transformation en prison.

54. Il est impossible géométriquement que l'apparent murage sur toute la hauteur, de l'ancienne porte charretière et de son trumeau, soit en retrait du mur oriental de la cour comme le dessin le suggère. On peut même se demander si cet apparent murage n'est pas, en fait, le pan droit de la tour maîtresse comme on le voit aujourd'hui ; dans ce cas, la porte qui y est figurée serait tout simplement la porte intérieure du couloir piétonnier. Le dessinateur aurait fait une erreur de perspective en mettant au propre son dessin. On note d'ailleurs que ce dessin résulte bien d'une synthèse a posteriori de plusieurs croquis : il est en effet impossible, depuis quelque point que ce soit de l'esplanade située devant le château, de voir la porte d'entrée de la citadelle et son corps de garde (aujourd'hui détruit).



Fig. 7 – Dinan, la tour maîtresse et les bases de l'enceinte rectangulaire, prises depuis le sud en 1987. À gauche, base de la tour-résidence ; noter, sous la fenêtre à grille de la cave, un arc de décharge probablement aménagé pour prévenir un désordre de la maçonnerie située en-dessous. Au centre de la photo, le massif triangulaire accueillant le pont-levis piétonnier sous lequel était ménagé un contrefort couvert en glacis. Sur la droite, la base du deuxième contrefort, et entre deux, en retrait, l'emplacement du pont-levis charretier dont on distingue le sommet de l'arc. À l'arrière, contreforts aménagés vers 1820 pour supporter les murs de la citadelle.

prolongeant le contrefort, était fermé par une paire de vantaux situés en arrière du couloir piétonnier ; on voit engravé dans le mur oriental de la tour, la feuillure du vantail gauche. Ce portail était dépourvu de linteau supérieur.

Jusqu'à des années récentes, on ne disposait, pour restituer cette courette (fig. 5), que des plans du Génie antérieurs à la Révolution, à commencer par ceux de Siméon Garengeau dressés en 1701-1711, qui représentent en vue de dessus les murs sud et est de l'ouvrage ; à cette époque, les portes à pont-levis avaient été murées – elles ne sont même pas représentées. La petite enceinte avait été intégrée dans l'ouvrage avancé comprenant la fausse-braie et le boulevard en éperon pratiqués devant la porte du Guichet, ainsi qu'une chemise concentrique à la tour maîtresse ; cet ensemble avait probablement été bâti dans les années 1480 par François II, de même que la totalité des boulevards des portes de la ville⁵⁰, occasionnant la désaffectation des ponts-levis sud de la courette. Les plans du XVIII^e siècle représentent une porte, dite « porte de secours » par le plan d'Aiguillon de 1775, percée dans le mur est et donnant dans les fausses-braies de la porte du Guichet, qui est probablement la poterne mentionnée en 1526 pour aller aux fausses-braies.

Le boulevard et les fausses-braies avaient disparu dès la fin du XVIII^e siècle ; mais les murs sud et est de la courette ne furent détruits qu'au moment de l'installation de la maison d'arrêt dans la tour entre 1817 et 1822, et ils furent remplacés par un mauvais mur en maçonnerie chemisant la tour entre 1823 et 1825, afin de servir de promenoir aux prisonniers – lui-même fut supprimé en 1906 lors de la désaffectation de la prison⁵¹.

L'acquisition récente par la Bibliothèque municipale de Dinan d'un album de dessins de François Agathon Pinot du Petit-Bois exécutés en 1807⁵², a entraîné la découverte inattendue de deux vues de la petite enceinte avant sa suppression : la plus explicite, prise depuis le sud-est, figure les restes aujourd'hui visibles, en particulier le sommier de l'arc de la charretière et la base du gros contrefort, mais le dessin représente surtout un haut mur couronné de mâchicoulis qui fermait la cour, avec sur la droite, dans le flanc est, la « porte de secours » (fig. 4). La petite enceinte vient se refermer sur la courtine allant à la Porte du Guichet : de façon extrêmement intéressante, on voit apparaître des détails aujourd'hui invisibles, tels que des sortes de canonnières en hauteur de la muraille, ainsi qu'une poterne. Probablement ont-ils été masqués lors du renforcement de la muraille par quatre imposants contreforts qui eut lieu lorsque l'on détruisit la petite enceinte, avant la construction du mur du promenoir⁵³.

Si les dessins de François du Petit-Bois paraissent dans l'ensemble fiables, certains détails montrent, comme à l'habitude dans ce genre d'œuvres, des incompréhensions de la part de l'auteur – on pense tout particulièrement au murage de la porte charretière couronné de mâchicoulis⁵⁴. Quoi qu'il en soit, ces représentations prouvent que les murailles visibles en 1807 avaient été altérées, soit qu'elles aient été partiellement reconstruites, soit qu'elles n'aient pas été terminées. Mais la ceinture de mâchicoulis montre qu'elles étaient certainement antérieures à la fin du XV^e siècle ; sa présence induit l'existence d'un chemin de ronde au-dessus des murs, accessible probablement par un escalier collé contre l'élévation intérieure de la courtine orientale.

Le cachot. À l'intérieur de la courette, au revers de la porte donnant sur le « belle », se trouve un cachot souterrain voûté, accessible uniquement par un trou d'homme situé à deux mètres au sud-est de la porte donnant sur le « belle » ; à une profondeur de 5 m, ce petit local de 2,75 m par 2,80 dispose d'une latrine individuelle, ainsi que d'une modeste banquette, aujourd'hui partiellement ruinée (voir coupe, fig. 9)⁵⁵. Il recevait quelque aération par un soupirail donnant au nord, dont le jour était placé très curieusement au milieu du passage de la porte du « belle »⁵⁶. La situation de ce cachot sous le passage est pour le moins inusuelle ; elle est une preuve de l'inventivité de l'architecte, qui tira ainsi ingénieusement parti de l'espace très contraint pour placer toutes les fonctionnalités du programme.

La conception de la tour-résidence

La tour-résidence est un édifice composite, constitué par deux cylindres de 14,50 m de diamètre à la base, légèrement tronconiques et assemblés entre eux de façon à former un ensemble long de 25,50 m (fig. 8, fig. 9, fig. 10) ; ces deux tours sont reliées entre elles à l'ouest par un massif à base rectangulaire saillant, et présentent à l'est un savant assemblage de pans coupés incluant le massif triangulaire de la porte piétonne au sud-est⁵⁷. L'ensemble est couronné par une extraordinaire couronne de mâchicoulis à pendentifs, absolument unique en son genre, qui confère à ce monument un cachet inégalé⁵⁸ ; l'édifice, un peu massif aujourd'hui malgré ses trente mètres de hauteur, devait être considérablement affiné par la haute toiture en double croupe qui le surmontait, remplacée par une terrasse après 1701.

Le caractère exceptionnel du plan est renforcé par le fait que les volumes intérieurs ne sont strictement pas en concordance avec les volumes extérieurs ; en effet, ils sont basés sur la déclinaison, étage par étage, de compositions formées de deux salles rectangulaires, l'une barlongue, l'autre presque carrée, auxquelles s'ajoutent des chambres supplémentaires ainsi que des communications. En fait, trois concepts majeurs semblent avoir dominé la création :

Petit-Bois l'a donc incorporée a posteriori dans le dessin d'ensemble.

55. Déceneux 2005, II, p. 31-34, est le seul auteur à fournir une description détaillée, avec un relevé précis (repris par nous dans les plans des niveaux bas en fig. 8) et trois photographies ; il avait pu y accéder après un pompage de l'eau d'infiltration. C'est grâce à lui que l'on peut définitivement exclure le rôle de citerne pour ce cachot. L'auteur semble penser qu'à cet endroit s'assembleraient les conduits des latrines venant de la fosse située au bas de la tour maîtresse, à l'ouest, recevant l'ensemble des conduits de latrine ; on peut néanmoins s'interroger pour savoir si ce n'est pas plutôt l'inverse.

56. Sur les plans du XVIII^e siècle, le trou d'homme est légendé comme étant un puits, ce qui s'explique par le fait qu'il était dès cette époque totalement empli d'eau d'infiltration. Marc Déceneux suggère que cette eau d'infiltration proviendrait de la plate-forme remblayée de la citadelle qui jouerait comme un réservoir naturel, mais il est probable que la cause en est plutôt la remontée de la nappe phréatique.

57. Comme souvent, les relevés existants de la tour résultent de reprises successives dont les bases étaient le plan de Garengeau de 1701, et les plans de l'architecte Ballu de 1889. Des plans plus récents, réalisés par la ville de Dinan en 2011, comprennent de nombreuses erreurs. Il a donc été nécessaire de procéder à un nouveau relevé de tous les niveaux.

58. S'il existe une tradition de mâchicoulis à consoles hypertrophiées en hauteur en Provence au XV^e siècle, elle n'a évidemment rien à voir avec ceux de Dinan car il s'agit bien de consoles aux assises en débord de bas en haut, alors qu'à Dinan la partie inférieure est en pendentif. Il en va de même pour les mâchicoulis de la porte du Croux à Nevers, sensiblement contemporains de ceux de Dinan. On ne peut attribuer à ces pendentifs une quelconque vocation confortative : il s'agit d'un parti décoratif extrêmement original, dont l'originalité annonce peut-être une autre mode bretonne, celle des mâchicoulis en demi-pyramide qui se développèrent dès les premières années du XV^e siècle.

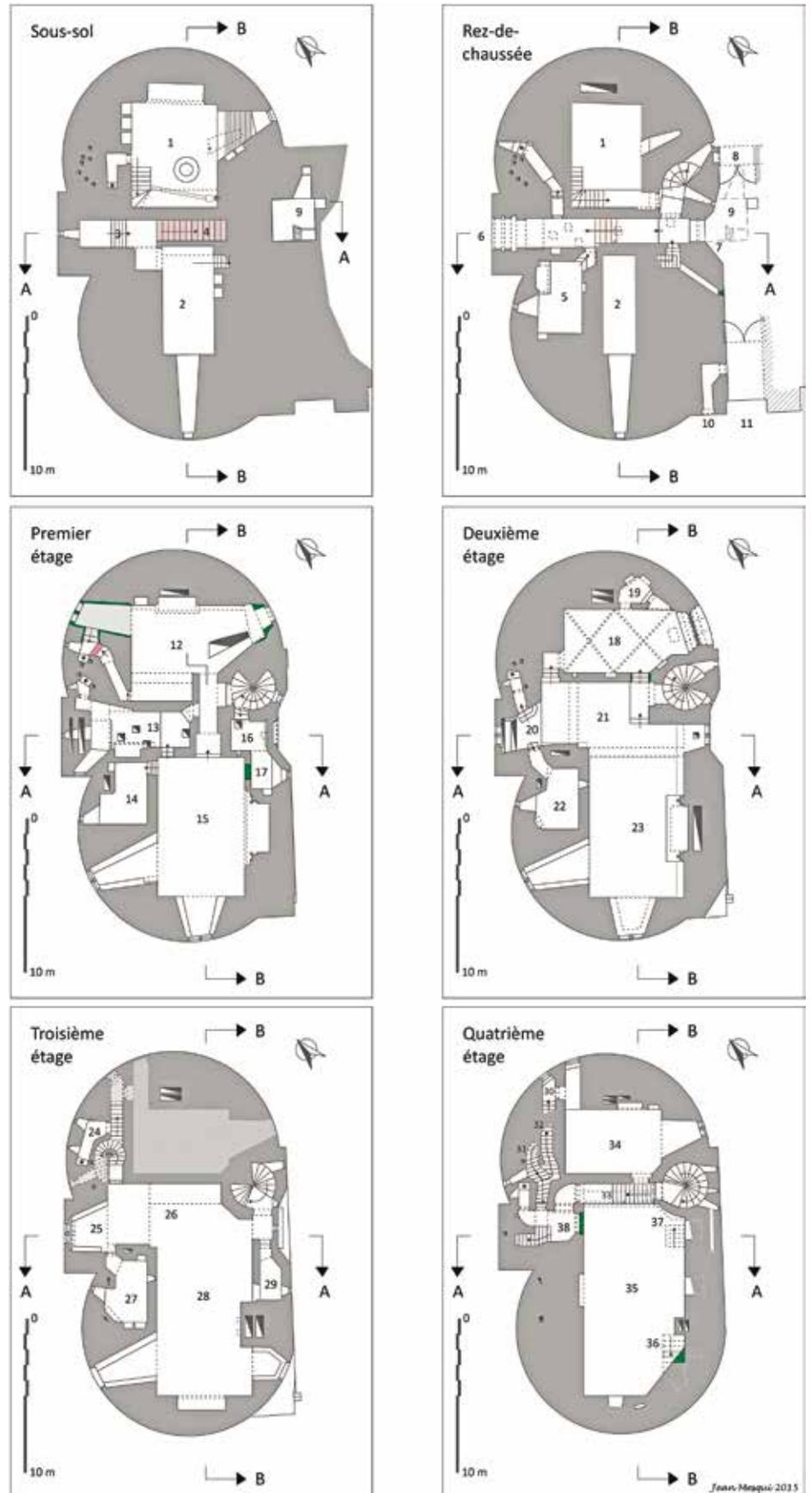


Fig. 8 – Dinan, plan de la tour-résidence aux divers niveaux (relevés et dessins J. Mesqui avec compléments par Christophe Amiot, 2015).

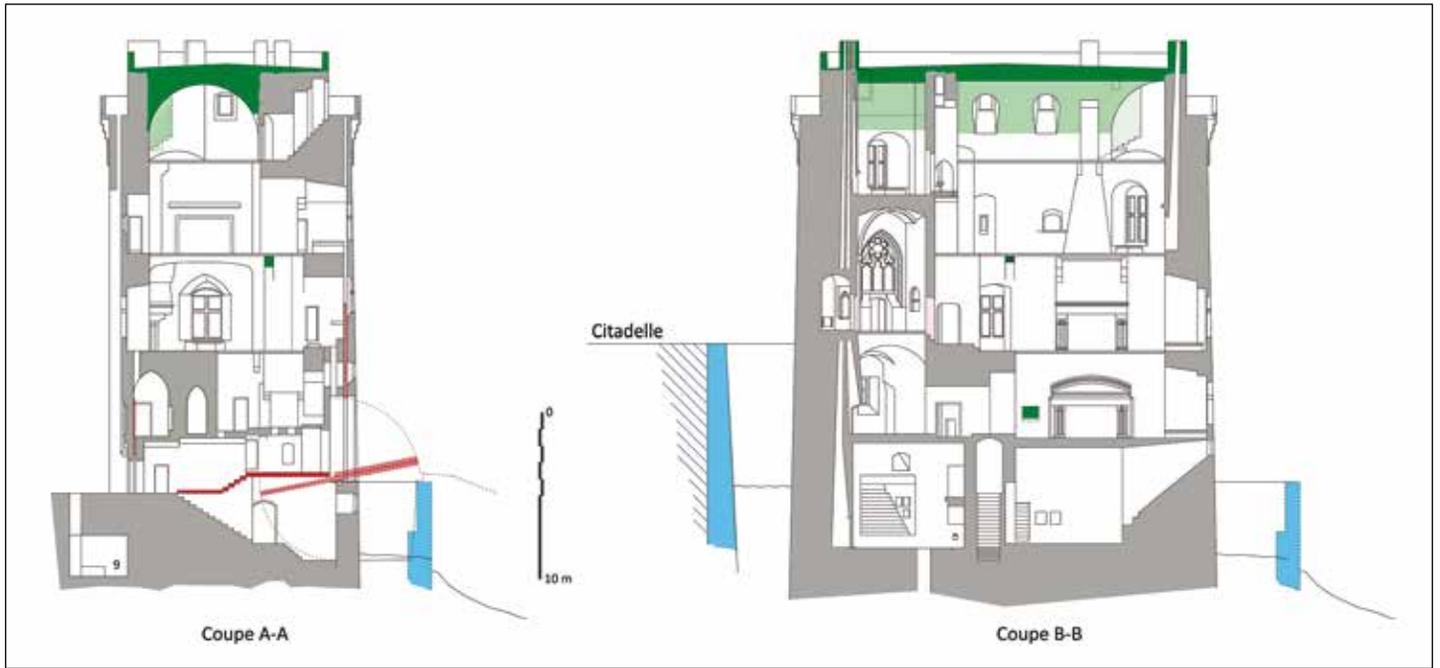


Fig. 9 – Dinan, coupes de la tour-résidence (relevés et dessins J. Mesqui, 2015).



Fig. 10 – Dinan, vue de la tour-résidence depuis le nord-ouest en 1974. Le pont à bascule de 1952 était encore en place.



Fig. 11 – Dinan, poterne ducale de la tour, prise depuis le sud-est en 1974.

59. La porte aux provisions fut démurée, et son pont-levis charretier restitué, en 1952 par les Monuments Historiques, en même temps qu'on reconstruisait une butte et une partie du mur de contrescarpe pour en accueillir la retombée. La butte fut supprimée en 1962, mais le pont-levis laissé en place en position à moitié relevée (Médiathèque du Patrimoine, dossier 81/22/50). Suite à son mauvais état de conservation, le tablier en a été scié par la municipalité en 2015, de telle sorte qu'il en demeure en 2016 un moignon assez disgracieux, ainsi que la travée formant contrepoids.

60. À la verticale du débouché, un puisard existe dans le sol, d'où part une rigole s'enfonçant sous l'escalier dans la direction des latrines ouest. On peut penser que cette rigole était une évacuation des eaux usées ; le débouché de la conduite pourrait laisser penser à une alimentation externe en eau, mais elle n'aurait pas de sens juste à côté du puits. Dès lors, se pourrait-il que la conduite ait été non une alimentation de la cuisine, mais au contraire une alimentation du cachot situé en contrebas à l'est ?

61. Le premier à avoir remarqué ce passage dans une publication est Marc Déceneux (2012, p. 213-226).

le concept salle-chambre assez usuel donne un premier axe ; le grand couloir du rez-de-chaussée reliant la porte des provisions et la porte noble fournit un axe perpendiculaire ; cette croix forme le squelette du corps à deux tours et pavillon qui permet d'accueillir chambres, communications et services. Il s'agit d'une virtuosité architecturale remarquable, même si sur plusieurs points sa mise en œuvre révèle des imperfections probablement attribuables à l'extrême difficulté des imbrications entre pleins et vides dans l'édifice.

Le rez-de-chaussée et le sous-sol

On a vu que l'entrée pouvait s'effectuer de deux façons. À l'ouest se trouvait la porte des provisions (fig. 10), pourvue d'un pont-levis charretier à bascule ⁵⁹, d'une herse et d'un assommoir ; la raison d'être de ce dispositif particulier du pont à bascule fut certainement liée au fait qu'il ne nécessitait pas au revers de la porte la hauteur libre de 4 mètres impérative pour la manœuvre du contrepoids d'un pont-levis à flèches traditionnel, ce qui permit de gagner de la hauteur pour les pièces du premier étage au-dessus de l'entrée (voir coupe fig. 9). De l'autre côté, à l'est, se trouvait la poterne ducale (fig. 11) : il s'agissait ici d'une porte placée sous la protection d'un assommoir ménagé derrière un arc bandé très haut entre les deux tours, puis d'une herse. Elle est surmontée par une niche décorée de trilobes, probablement destinée à accueillir les armes ducales. Ces deux portes sont reliées par un long couloir voûté, qui présente la particularité de posséder un plancher surhaussé démontable sur la moitié de sa longueur (fig. 9) ; une fois démonté, on accède à un large escalier descendant dans la fosse du pont-levis à bascule, communiquant avec une grande cave rectangulaire voûtée où étaient probablement entreposés les fûts de vin et les provisions. Cette cave était accessible en temps normal par un autre petit escalier venant du couloir voûté transversal du rez-de-chaussée.

Les orifices ménagés dans la voûte de celui-ci devaient servir tout à la fois d'assommoirs et de passage pour les câbles permettant la descente des pondéreux. Vers la porte des provisions, on trouve d'un côté une chambre de garde voûtée en berceau brisé équipée d'une cheminée, et de l'autre une latrine.

De ce couloir, une porte située à proximité de l'entrée noble donne dans la grande vis qui dessert tous les niveaux de la tour, et permet d'accéder à la grande cuisine carrée située en sous-sol par un long palier en mezzanine sur arc surbaissé, et un escalier en L. La salle carrée était éclairée par une baie en forme de soupirail dont le très large ébrasement est équipé de gradins pour accéder aux placards situés dans le tableau droit. Une vaste cheminée est percée dans le mur nord ; la stabilité de la plate-bande à crossettes surmontant l'âtre, de 3,70 m d'ouverture, est assurée par un très haut arc de décharge brisé, et l'on trouve trois autres placards à gauche. La cuisine était équipée d'un grand puits circulaire, ainsi que d'une latrine ; au sud, sous la mezzanine d'accès, on voit le débouché (ou l'entrée) d'une conduite dont la fonction est incertaine ⁶⁰.

Cette belle salle est couverte d'une voûte qui évitait la propagation du feu ; une particularité réside dans la réservation ménagée au travers de la voûte pour permettre un passage entre la cuisine basse et la cuisine haute située à l'étage supérieur. On peut penser qu'il s'agissait d'un monte-charge ; mais il ne permettait qu'un hissage en biais pour des matières conditionnées – en aucun cas des plats cuisinés ⁶¹.

Le premier étage

Le premier étage était réservé à la réception, avec une grande salle de banquets au sud, chauffée par une remarquable cheminée monumentale dont les piédroits sont des



Fig. 12 – Dinan, tour-résidence ducal ; grande salle du premier étage, vue intérieure sud. À droite, la cheminée monumentale ; on distingue en arrière le passe-plats bouché, souligné d'un trait pointillé. Au centre, le couloir menant à la grande chambre, et à gauche les portes donnant sur les deux pièces annexes.

compositions savantes de colonnettes (fig. 12) ; leurs chapiteaux aux motifs arborés sont reliés par des reliefs de visages humains aplatis. Les plats étaient apportés dans un petit office situé à l'est, desservi depuis la grande vis en traversant la petite chambre de la herse pourvue d'un banc de veille avec un judas surveillant la zone noble au revers de la cheminée ; un passe-plat, aujourd'hui bouché, situé à côté de la cheminée permettait aux serviteurs de les récupérer pour servir la table. La grande salle, éclairée par deux baies largement ébrasées, communique aussi avec deux chambres voûtées équipées de lavabos et de cheminées ; l'une d'entre elles, ménagée au-dessus du grand couloir d'entrée, possède en outre une latrine. L'architecte se trouva ici dans un difficile problème de cohérence des niveaux du fait de la disparité entre les hauteurs des voûtes des éléments inférieurs, qu'il résolut tant bien que mal en limitant au maximum l'épaisseur à la clef de la voûte du couloir, sans éviter néanmoins la saillie de son extradors dans la chambre centrale ⁶².

Dans la tour nord prend place une salle carrée aménagée au-dessus de la cuisine basse, très probablement affectée autrefois à des usages de cuisine haute (peut-être destinée à la cuisine de bouche privée) et/ou de petite salle à manger. Comme dans les chambres annexes vues ci-dessus, on dénote ici des maladroites dans l'exécution du chantier, ou à tout le moins des adaptations du programme de base ; ceci se révèle tout particulièrement dans les raccords entre le grand arc supportant le mur de refend des étages supérieurs, et le mur du grand couloir construit en sous-œuvre de cet arc, entre la grande salle et la cuisine haute. Pour autant, il ne s'agit en aucun cas de reprises marquant des campagnes différentes.

À la fin du XVI^e siècle, c'est dans cette salle que fut aménagé l'accès à la tour, la construction de la citadelle ayant conduit à désaffecter toute communication avec la porte du rez-de-chaussée. La grande baie orientale fut transformée en porte pour communiquer avec la citadelle, au niveau de la galerie de contremine de celle-ci ; pour cela, un pont-levis fut réalisé. Cependant, cette modification fut bien moins importante que ne le laissent

62. Déceneux 2005 et 2012 propose pour une des chambres le rôle de bouteillerie, en se basant sur l'inventaire des salles du château de l'Hermine sous Jean IV, mais on restera prudent sur cette interprétation.

63. Modifications visibles dans le plan à rabats de Garengreau de 1701 conservé aux Archives du Génie, ainsi que dans le mémoire de travaux auquel ces plans étaient joints.

64. Déceneux 2005, II, p. 34-35, se basant sur l'existence d'une dénivellation d'un mètre entre le long couloir coudé et la latrine actuelle à l'endroit de leur jonction pense qu'il existait deux latrines distinctes ; pour lui cette dénivellation traduit l'existence d'un ancien siège de latrine bouché, derrière lequel se serait trouvé un mur de séparation avec la latrine actuelle. Cette hypothèse est peu probable, car dans ce cas, la latrine du couloir coudé eût été parfaitement aveugle ; pour autant, la dénivellation traduit au moins l'existence d'un changement de programme en cours de construction.

65. Aujourd'hui transformée en placard à balais, mais toujours en état de fonctionnement.



Fig. 13 – Dinan, tour-résidence ducale, chaire ducale dans l'oratoire privé de la chapelle.

penser les coupes de Garengreau, qui représentent une grande porte et un pont-levis à flèche ; en fait, il semble bien que l'encadrement de la fenêtre originelle fut conservé (il est encore en place aujourd'hui), et qu'on se contenta d'une passerelle pourvue d'une simple corde de levage qui coulissait par une fente horizontale ménagée au-dessus du linteau, parfaitement reconnaissable aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, cette ouverture fut retransformée en fenêtre à la fin du XVII^e siècle par Garengreau lorsqu'il perça la porte moderne à l'étage supérieur.

En revanche, c'est sous Garengreau que fut créée une nouvelle croisée à l'ouest en perçant une large embrasure dans la muraille⁶³. Ceci a permis de donner directement accès, depuis le tableau droit de l'embrasure, à la latrine desservant la salle qui n'était primitivement accessible que par un long couloir biais assez malcommode⁶⁴.

Le deuxième étage

Au deuxième étage se situaient les fonctions liées à l'apparat et au statut. La grande vis débouche sur un espace rectangulaire transversal (dans l'axe du grand couloir du rez-de-chaussée) qui devait former un sas d'accueil, séparé de la salle d'apparat (chambre de parement) ducale par une cloison légère ; celle-ci, située au-dessus de la grande salle et pourvue de deux grandes baies comme cette dernière, était chauffée par une grande cheminée à hotte rectangulaire supportée par des consoles dont les encastresments sont soulignés par des faisceaux de trois colonnettes à chapiteaux.

Le sas d'accueil, largement ouvert par deux fenêtres, se termine à son extrémité ouest par un espace trapézoïdal éclairé par une croisée, accueillant la desserte de l'assommoir de la porte aux provisions et la coulisse de la herse dont le treuil se trouvait à l'étage supérieur ; de façon apparemment maladroite, la croisée et ses coussièges sont très haut placés par rapport au sol du sas d'accueil, mais ceci résultait du fait que la herse en position haute eût obturé la fenêtre si celle-ci avait été placée à la hauteur des autres ouvertures (voir coupe ouest-est en fig. 8). De cet espace, on accède d'un côté aux latrines de l'étage, de l'autre à une chambre pourvue d'une petite cheminée, d'un évier et d'un jour surveillant la salle d'apparat, pouvant servir de cabinet privé.

Au nord-ouest du sas d'accueil se trouvait l'accès primitif à la chapelle ducale, desservant un petit couloir coudé qui débouchait dans le fond de l'oratoire, à l'ouest⁶⁵ ; à droite de la porte, un bénitier est ménagé dans le mur latéral. La chapelle est voûtée d'ogives retombant sur des culots aux décors floraux (l'un d'entre eux figure une main jaillissant du mur et portant un bouquet de branches feuillues). On note la présence dans la nef d'une minuscule cheminée ou chauffe-pieds ménagé dans la cloison sud, permettant tout au plus de réchauffer une personne agenouillée à proximité immédiate ; le chœur possède sur le côté un grand lavabo avec étagère dans une niche trilobée, et s'éclaire, au-dessus de l'autel, par une grande verrière gothique qui, dans sa forme actuelle, date de la restauration menée après 1905.

Le morceau de choix de cette chapelle est le petit oratoire privé doté d'un hagioscope débouchant dans le chœur par une fenêtre à trilobe au décor feuillagé, qui permettait au duc d'assister aux offices en s'isolant des autres fidèles présents dans la nef ; il est, comme de coutume pour ces oratoires seigneuriaux, pourvu d'une petite cheminée, et possède de plus un magnifique siège ménagé dans une niche trilobée dont le décor n'est pas sans évoquer un siège curule, symbole de pouvoir régalien (fig. 13).

Le fonctionnement de la chapelle a été profondément altéré par le percement, au travers de son chevet, de la porte principale de la tour, de niveau avec la cour de la citadelle ; cette porte, destinée à remplacer la porte du niveau inférieur qui communiquait avec les galeries voûtées, est demeurée la porte d'entrée des visiteurs (fig. 14). Cette modification proposée

en 1701 par Siméon Garengneau a conduit le Génie à faire supprimer l'autel, et à percer une porte de communication directe de l'ancien chœur vers le sas de la grande vis, dans le mur de refend sud, en y ménageant les trois marches qui existent encore ⁶⁶ ; le schéma de fonctionnement de la chapelle en a été définitivement dénaturé.

66. La porte est mentionnée dans le devis de modifications de 1701 par Garengneau, qui prévoit de la percer en remplacement de la porte créée pendant la Ligue à l'étage inférieur. Le pont de maçonnerie actuel date de 1833.



Fig. 14 – Dinan, tour-résidence ducal, face orientale, prise depuis la tour de Coëtquen à l'est, en 1974. Au premier plan, les tours de la porte du Guichet. Sur la droite, entrée moderne percée par Garengneau sous la grande verrière.

La salle à manger ducale au troisième étage, et l'accès aux escaliers privés

L'escalier en vis accède ensuite, au troisième étage, dans un espace aujourd'hui unitaire situé au-dessus de la salle d'apparat et de son sas d'accès ; on peut supposer que, comme à l'étage inférieur, une cloison délimitait un espace rectangulaire transversal formant sas et la salle privée réservée au duc. La présence d'un passe-plat dans l'épaisseur de la muraille orientale, accessible depuis la grande vis, prouve que cette salle était aussi la salle à manger privée – peut-être desservie par la cuisine haute ou cuisine de bouche située au premier étage ; ce passe-plats est de bonnes dimensions et comporte vers l'intérieur de la salle une grande tablette pour déposer les plats au chaud, à proximité immédiate du conduit de la cheminée inférieure. Celle de l'étage fut placée au sud, ce qui permettait d'installer le duc au fond de la salle, le dos à la cheminée, entre deux grandes embrasures de fenêtre qui lui apportaient le jour, conformément à l'usage ; clin d'œil peut-être, face au siège ducal se trouvait, en hauteur, un visage féminin sculpté sur l'un des claveaux de l'arc supportant l'escalier à rampe droite de l'étage supérieur, en surplomb sur la salle.

Comme à l'étage inférieur, au fond du grand sas d'entrée à l'ouest se trouvait l'accès à une chambre pourvue d'une petite cheminée, d'un lavabo, et d'un jour étroit regardant la

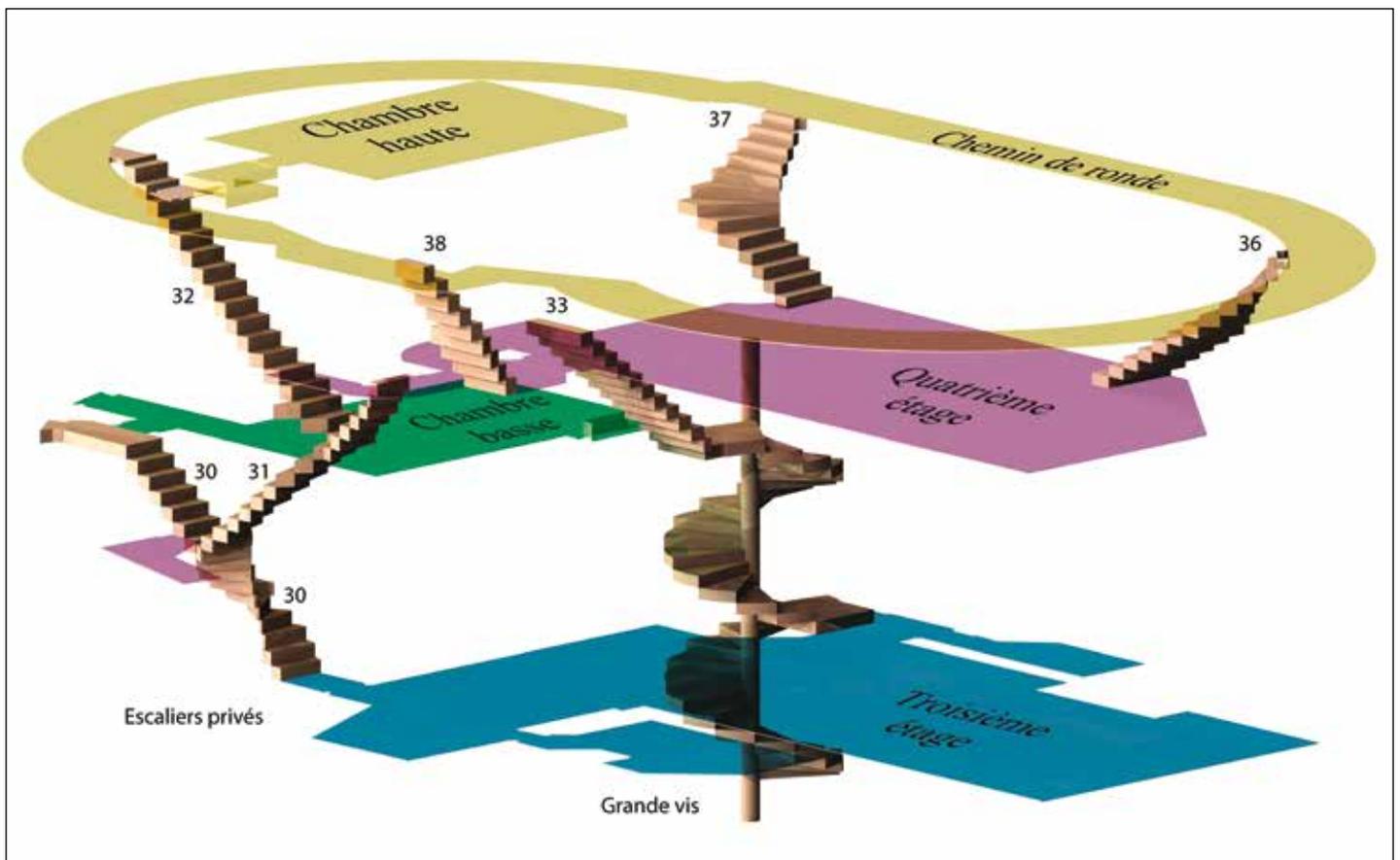


Fig. 15 – Dinan, tour-résidence ducale, schéma 3D des circulations du troisième au cinquième étage (dessin J. Mesqui, 2016).

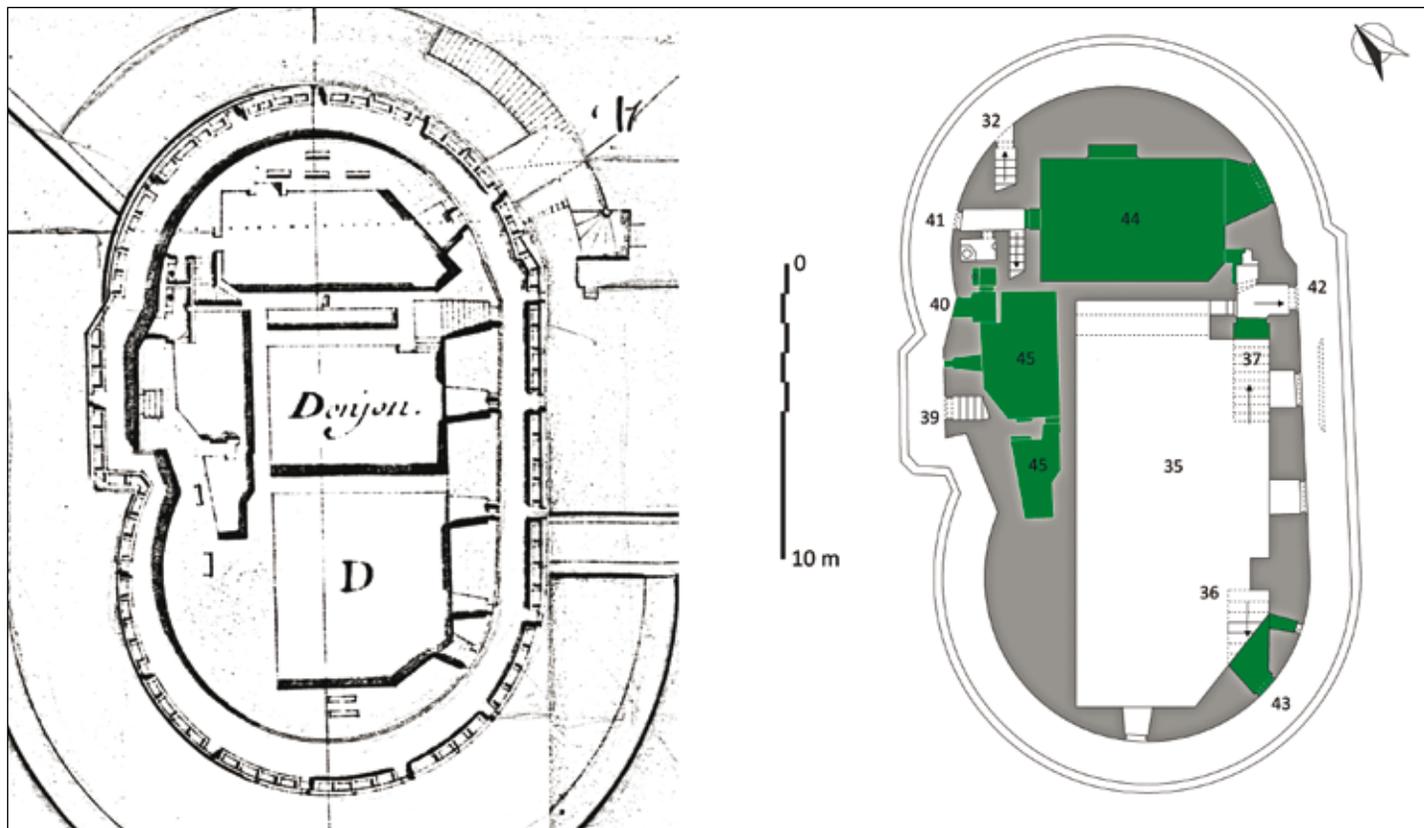


Fig. 16 – Dinan, tour résidence ducale, plan du cinquième étage : à gauche en 1701 par Siméon Garengneau, à droite en 2016 (dessin J. Mesqui).

salle ; elle était équipée de deux placards muraux dotés de profondes feuillures pour accueillir des portes solides – on ne peut manquer d’y voir un véritable coffre-fort. Peut-être s’agissait-il d’un cabinet privé du prince où étaient entreposés ses objets les plus précieux, voire son trésor personnel.

En face de la porte de ce cabinet privé, une porte anodine donne sur un ensemble de rampes formant les escaliers privés du prince. Une première rampe droite (fig. 8, fig. 15, n° 30) mène, par l’intermédiaire d’un couloir nord-sud à la chambre basse (n° 34) ménagée au-dessus de la chapelle, en entresol par rapport à la salle ; cette rampe qui se terminait en haut par une grande fenêtre regardant la ville au nord desservait l’accès à une latrine (n° 24) destinée à l’usage de la chambre. De cette première rampe se déboîte un petit escalier en vis évitant la latrine, qui mène à un palier desservant deux rampes symétriques : l’une, au sud, permet de rejoindre le palier ouest du quatrième étage (n° 31), alors que l’autre mène directement vers le nord au chemin de ronde de la tour (n° 32), permettant l’accès à la chambre haute par la porte (fig. 16, n° 41) en desservant une deuxième latrine.

Cette circulation dédoublée par rapport à la grande vis et ses prolongements étaient certainement destinés à l’usage privatif de la suite ducale ; elle permettait la desserte de tous les espaces supérieurs réservés à l’intimité du prince d’une façon directe, à l’abri des regards. Il n’est pas sûr cependant qu’elle ait été conçue uniquement pour le duc ; on peut penser, en raison de l’étroitesse des lieux et de la desserte des latrines, qu’elle autorisait aussi les allées et venues des serviteurs les plus proches.

La chambre privée basse ou chambre ducale

La grande vis se poursuit au-dessus du troisième étage, mais l'architecte l'a volontairement interrompue avant de parvenir à l'étage suivant, probablement pour éviter que sa partie supérieure ne crée une interruption du chemin de ronde, ce qui est fréquemment le cas lorsque les vis tangentent les faces d'un édifice. La dernière révolution est couverte d'une voûte d'ogives en palmier dont la belle clef voûtée repose sur un pilier central, comme si l'on avait douté de sa capacité à supporter les superstructures (fig. 17). Le palier sommital, éclairé par trois petits jours trilobés ménagés entre les consoles de mâchicoulis, dessert une volée droite jetée au-dessus de la salle inférieure par un grand arc en quart de cercle collé au nord au grand mur de refend de la tour, et séparé des salles au sud par une cloison légère qui a disparu depuis longtemps ; la cloison allait rejoindre un grand arc bandé entre le mur ouest et la cage de l'escalier en vis, supportant un plafond de dalles posé sur le mur de refend général de la tour.

Cette rampe dessert d'abord la première chambre privée située en entresol en raison de sa situation au-dessus des voûtes de la chapelle (fig. 8, n° 34). Elle est rectangulaire, et possède une grande baie à croisée à coussiège regardant le nord-est, vers la vallée de la Rance ; à côté de la cheminée dont la hotte est allégée par un arc de décharge, se trouve un placard mural. Comme on l'a vu, cette chambre possède un accès direct depuis la volée (n° 30) des escaliers privés, montant tout droit depuis le troisième étage (fig. 15) : il débouche dans un couloir situé au nord-ouest qui donne sur une fenêtre rectangulaire regardant la ville, faisant pendant à celle du palier de l'escalier privé.

Cette chambre privée basse était probablement la chambre ducale, si l'on en juge par sa double desserte directe depuis la salle à manger privée. Elle était couverte d'un plafond, supprimé lors du voûtement par Garengeau au début du XVIII^e siècle ; dans les années 1990, un faux-plafond y a été réaménagé, empêchant de voir les dispositions de la chambre privée supérieure.



Fig. 17 – Dinan, tour-résidence ducale. Vue de la voûte d'ogives couvrant la grande vis.

La salle haute du quatrième étage

La rampe droite venant de la grande vis débouche sur un espace complexe (fig. 8, n° 38) où aboutit la rampe (n° 31) des escaliers privés, et d'où part la rampe montant au chemin de ronde. Au nord-ouest se trouve une latrine, et enfin au sud-est était placée l'unique porte d'accès à la salle du quatrième étage, qui était primitivement séparée de la rampe (n° 33) par une cloison légère ; la suppression de cette cloison à l'époque moderne a rendu inutile le maintien de la porte qui a été murée.

La salle, autrefois placée directement sous les combles, a été voûtée après 1701 par le Génie pour supporter une terrasse susceptible de recevoir des canons. La voûte a fait perdre un peu de son élévation à la salle, et elle a masqué la partie supérieure des murs. Cependant, l'élévation médiévale est parfaitement identifiable au-dessous, malgré la perfection des raccords de maçonnerie. Bien que superposée à celle du troisième étage, la salle n'est pas rectangulaire comme cette dernière : en effet, le retrait des murs extérieurs nécessaire pour laisser place au chemin de ronde qui l'entoure n'a pas permis de maintenir l'angle sud-est, et l'on a disposé un pan coupé en encorbellement sur une trompe pour obvier à cette difficulté.

La salle était chauffée seulement par une petite cheminée dont la partie inférieure des piédroits subsiste de l'époque médiévale ; le rapport de taille avec les espaces inférieurs montre qu'il s'agissait ici d'un espace sans vocation résidentielle noble – peut-être un espace de garnison, et/ou un espace affecté au logement des domestiques. L'éclairage était apporté par trois grandes baies en soupirail s'ouvrant sur le chemin de ronde, à la base de celui-ci.

Dans le pan coupé sud-est, on reconnaît encore une marche d'un escalier qui conduisait à une porte située au niveau du chemin de ronde (fig. 15, fig. 16, n° 36, n° 43) ; elle est parfaitement identifiable, bien que murée, à ce niveau, avec son couverture en arc segmentaire et son encadrement chanfreiné. L'escalier était placé dans une embrasure largement ouverte, totalement bouchée au moment du voûtement, mais son piédroit ouest est encore visible (voir plans et coupes fig. 8, 9 et 16). Dans l'embrasure se trouvait aussi une petite fenêtre rectangulaire aujourd'hui murée, mais visible au niveau du chemin de ronde ; ces deux embrasures sont figurées de façon maladroite dans le plan et la coupe de Garengéau (fig. 16).

Un autre escalier existait au nord-est de la salle (fig. 15, fig. 16, n° 37). Il comprenait une rampe (supprimée par Garengéau) menant à une porte haut-placée, murée lors du voûtement de la salle ; le palier supérieur de l'escalier, situé au-dessus de la voûte de la grande vis, débouchait lui-même sur le chemin de ronde par une porte encore en service (n° 42). Ce palier donnait également vers le nord, peut-être dans la chambre haute, comme on le verra ; il possédait enfin une ouverture surveillant la rampe (n° 33) venant de la grande vis.

La présence de ces deux escaliers montant directement de la salle vers le chemin de ronde accrédite l'usage militaire de celle-ci ; on pourrait s'étonner de leur duplication, mais ceci provenait peut-être du fait que le chemin de ronde était partiellement interrompu à l'est par l'assommoir dominant la poterne ducale ⁶⁷.

Le chemin de ronde, la chambre privée haute et le petit appartement sommital

L'accès principal au chemin de ronde s'effectuait par la rampe (n° 38) venant de la grande vis, à l'ouest ; comme on vient de le voir, il existait deux autres accès depuis la salle du quatrième étage (n° 42 et n° 43), et par ailleurs la rampe (n° 32) des escaliers privés y aboutissait aussi (fig. 15). Ce chemin de ronde, qui ceinture les espaces hauts en retrait, desservait autrefois les mâchicoulis ainsi que l'assommoir situé à l'est au-dessus de la poterne

67. On ne peut donner crédit à l'hypothèse de Déceneux 2005, II, p. 41-42, selon laquelle un local aujourd'hui muré se trouverait sous le chemin de ronde pour desservir l'assommoir. L'auteur s'appuie en particulier sur la présence d'encoches d'éléments de bois dans les sommiers de l'arc de l'assommoir, ainsi que sur la façade, pour supposer qu'il y avait là une plate-forme de desserte de ce dernier ; or il s'agit tout bonnement des encoches de fixation du cintre de l'arc qui n'ont pas été rebouchées lors du décintrement. Mais au-delà, son hypothèse est totalement irréaliste géométriquement.

68. Monier 1968, p. 279.

69. On a vu plus haut que le palier de l'escalier (n° 37) s'ouvre à l'est par la porte (n° 42) sur le chemin de ronde. Vers le nord, une porte basse, couverte d'un linteau droit, donne sur un minuscule espace qui a été réservé dans la voûte du début XVIII^e siècle ; la paroi nord de ce petit réduit a été défoncée, laissant apparaître un mur médiéval partant vers le nord. Il pourrait être tentant de l'identifier avec le passage vers une porte donnant sur la chambre, mais il est impossible de l'affirmer.

70. Déceneux 2005 suggère que cet appartement ait été conçu pour servir au capitaine de Dinan se basant sur l'existence d'une telle chambre au château de l'Hermine.

71. Déceneux 2005 a reconnu l'existence de cet espace ; néanmoins il identifie de façon incorrecte la porte (n° 40) murée à la fenêtre de la latrine ; de ce fait, il imagine l'existence d'une communication directe entre la chambre haute et l'appartement sommital, ce qui n'est pas possible en termes d'altimétrie. L'appartement sommital était indépendant.

72. Dubuisson-Aubenay, *Itinéraire de Bretagne en 1636*, éd. Léon Maître et Paul Berthou, Nantes, t. I, 1898, p.51.

ducale ; tous ces orifices verticaux ont été bouchés, comme le recommandait Garengéau dans son rapport de 1701, et l'ancien parapet, pour autant qu'il ait encore existé à l'époque, a été remplacé par un mur sans caractère sur lequel viennent s'appuyer les gargouilles d'évacuation de la terrasse d'artillerie.

Le mur intérieur, outre les ouvertures déjà évoquées, présente à intervalles réguliers, à hauteur d'épaule, de petites niches rectangulaires pourvues d'une feuillure : il s'agit d'anciennes niches à luminaires, qui se fermaient autrefois par de petites fenêtres vitrées réservant une ouverture pour l'évacuation de la fumée. Ces niches prouvent, sans l'ombre d'un doute, que le chemin de ronde, outre son rôle militaire, avait été conçu comme un promenoir ; probablement était-il couvert par un pan de la toiture de l'édifice afin de permettre cet usage même en cas d'intempérie.

La chambre privée haute. Au nord-est, une grande fenêtre à croisée bouchée atteste de la présence à ce niveau d'une chambre privée supprimée par le voûtement de la tour ; cette chambre haute est bien indiquée par le plan et la coupe de Garengéau (fig. 16), et avant la construction du faux plafond de la chambre privée basse, on voyait encore de l'intérieur la base de piédroits de la cheminée sur le mur nord⁶⁸. L'accès de cette chambre haute se trouvait au fond du couloir menant au nord-ouest du chemin de ronde à l'escalier de la terrasse ; l'ancienne porte de la chambre a été murée lors du voûtement. Ce couloir donnait accès à une latrine médiévale. Peut-être un deuxième accès existait-il au sud-est, venant du palier de l'escalier (n° 37)⁶⁹.

Il s'agissait donc d'un appartement indépendant, formant une deuxième chambre privée accessible depuis le troisième étage par les escaliers privés, en utilisant la rampe (n° 32) et le chemin de ronde, mais aussi par la circulation principale depuis la grande vis⁷⁰.

Le petit appartement sommital. On décèle dans le mur intérieur du chemin de ronde une autre ouverture bouchée : il s'agit d'une porte rectangulaire située à l'ouest (fig. 16, n° 40). Elle doit être mise en relation avec une petite ouverture murée d'une hauteur d'une trentaine de centimètres, à l'encadrement chanfreiné, située au-dessus de la porte (n° 39). On ne peut comprendre ces ouvertures bouchées qu'en examinant le plan de Garengéau antérieur au voûtement ; il révèle l'existence d'une porte donnant sur un réduit à latrine vers le nord, et vers le sud sur une enfilade de deux chambres dotées de cheminées. L'ingénieur a omis de représenter l'escalier qui ne pouvait manquer d'exister pour accéder depuis la porte – aujourd'hui murée – vers les deux chambres qui devaient être en surplomb⁷¹. La première de ces chambres au moins disposait d'une fenêtre donnant à l'ouest qui fut réduite en hauteur lors du voûtement.

Il serait tentant d'assigner à ce dernier appartement identifiable dans le palais un rôle « militaire » ; il convient néanmoins de ne pas perdre de vue l'appétence des princes de ce temps pour cabinets privés ou études placées tout en haut des édifices pour bénéficier des vues et de la hauteur.

Le niveau des combles charpentés

Il ne subsiste rien des combles charpentés, qui avaient totalement disparu à la première visite de Garengéau en 1693, et dont la seule description est due au voyageur Dubuisson-Aubenay : « car ce n'est qu'une seule très grosse tour et masse de pierre, à double sommet en pointes couvertes d'ardoise »⁷² ; les charpentes et toitures représentées dans les coupes de Garengéau n'étaient que des projets. On reconnaît d'ailleurs assez facilement, au sommet du mur intérieur du chemin de ronde, la limite entre la maçonnerie médiévale et la reprise faite au moment du voûtement.

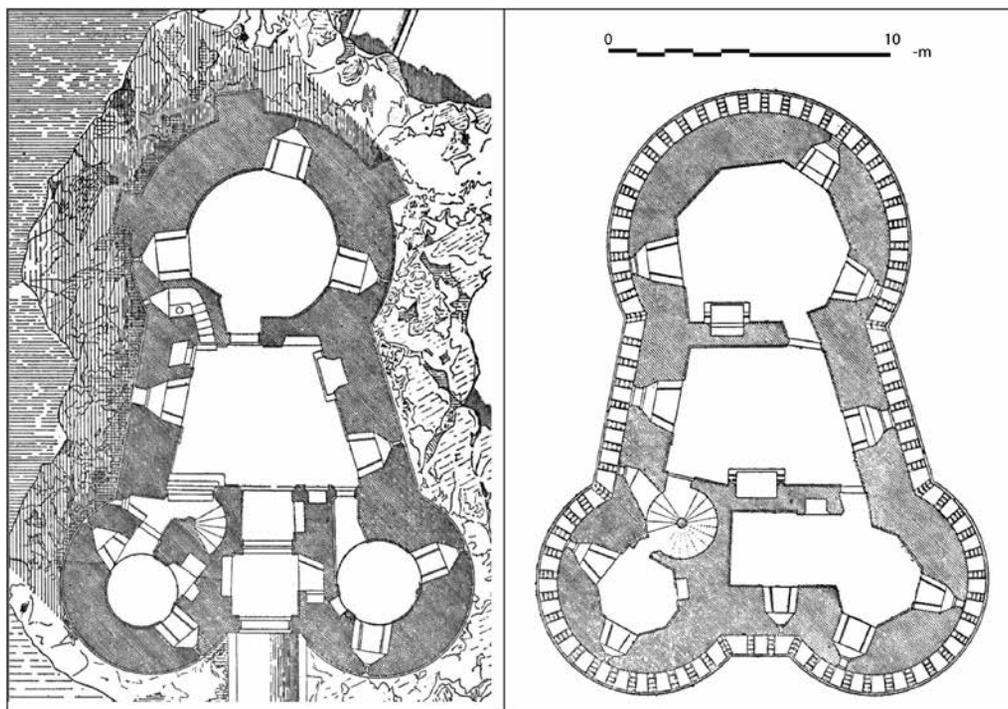


Fig. 18 – Saint-Servan, tour Solidor, plans du rez-de-chaussée et du deuxième étage, par l'architecte en chef des Monuments Historiques Ballu, en 1886.

L'accès aux combles se pratiquait à l'époque de Garengéau par le même escalier que celui qui mène aujourd'hui à la terrasse, se déboitant du couloir d'accès à la chambre privée haute. Il se coudait apparemment vers l'est – ce qui n'est plus le cas, aboutissant probablement sur l'étroite plate-forme déterminée par le mur de refend général et le grand arc transversal noté au quatrième étage. Malheureusement, on ne peut se baser sur le plan de Garengéau pour restituer les superstructures médiévales.

Une tour-résidence princière exceptionnelle

La tour de Dinan se situe dans la droite ligne des tours-résidences seigneuriales remises à la mode par le roi Charles V lorsqu'il éleva la tour du Bois de Vincennes ; ces tours-résidences firent florès à partir des années 1360 jusqu'au milieu du XV^e siècle. Cependant, la conception de la tour royale de Vincennes était contrainte par la préexistence des premières assises de la tour carrée à tourelles commencée par Philippe VI, et par l'œuvre lancée sur cette base par Jean le Bon, de telle sorte que l'architecte royal ne put y développer un programme intégré qu'en implantant une déroutante annexe constituée par la tourelle des latrines et par le cabinet d'étude du roi. L'homme de l'art qui œuvra à Dinan put se livrer à un exercice de style en partant de la feuille blanche ; le brio avec lequel il l'exécuta fait de la tour de Dinan sans doute l'une des tours maîtresses les plus sophistiquées du royaume, en tout cas sans comparaison avec les tours contemporaines édifiées pour le duc Jean IV en Bretagne⁷³. Seule la tour Solidor de Saint-Servan, probablement contemporaine de Dinan, manifeste une recherche architecturale formelle intéressante, par son assemblage de trois tours circulaires placées aux angles d'un corps triangulaire ; certains détails dans l'agencement intérieur des espaces peuvent faire penser à une similitude de conception, même si la fonction évidemment militaire de Solidor n'a rien à voir avec la fonction palatiale de Dinan (fig. 18)⁷⁴.

73. Sur les tours de Jean IV, voir Déceneux 2012. L'auteur étudie la tour Solidor à Saint-Servan, la tour de Cesson à Saint-Brieuc, et la tour de Hédé ; en revanche il ne retient ni la tour Neuve de Nantes ni celle de Pirmil, qu'il attribue au XV^e siècle.

74. La datation majoritairement proposée pour Solidor est calée avant 1382 du fait d'une lettre adressée par le pape au duc mentionnant le caractère récent de la fortification. Cependant, un débat existe sur cette datation, en raison de l'existence d'orifices pour armes à feu à la base des larges fentes d'éclairage et de tir, dont certains pensent qu'elles sont d'origine (voir Alain Salamagne, « La tour Solidor à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine) : maîtres maçons et canonniers en Bretagne ducale dans la première moitié du xv^e siècle », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXXX, 2002, p. 609-632) et proposent de reculer à la première moitié du xve siècle la datation. Je penche pour ma part, comme Marc Déceneux et Christian Corvisier, pour la première hypothèse.

75. La tour maîtresse de Saint-Malo a été profondément modifiée intérieurement par Vauban ; les choix de programme originels n'y sont plus clairement lisibles.

76. Sur la tour de Brest, voir Christian Corvisier, « Le château de Brest. Du donjon des ducs de Bretagne à la place-forte d'État », dans *Congrès archéologique de France. Finistère*, 2007, p. 55-58. Plus généralement, du même auteur, « Le château de Brest, le château de Saint-Malo et les Quiqu'engrogne des ducs de Bretagne », dans *Le château et la ville ; conjonction, opposition, juxtaposition (XI-XVIII^e siècle)*, CTHS, 2002, p. 33-56.

77. Jean Mesqui, « Une double révolution à La Rochelle. La Tour Saint-Nicolas », dans *Bulletin monumental*, 1990, vol. 148, p. 155-190.

78. Sur Largoët, voir Gérard Danet, « Le château-fort de Largoët », mémoire de maîtrise présenté en 1980 à l'université de Haute-Bretagne, sous la direction de MM. Mussat et Malet ; Gérard Danet, « Le château-fort de Largoët-en-Elven », dans *Arts de l'Ouest*, 1980, n° 1-2, p. 143-156. La datation avait été établie de façon convaincante par Roger Grand, dans le *Congrès archéologique de France, Paris*, 1919, p. 266-291. On notera, peut-être est-ce une coïncidence, que le capitaine en poste lorsque la construction de la tour de Dinan fut lancée, Patry de Châteaugiron, était un cousin de Jean II de Châteaugiron-Malestroit, possible constructeur de Largoët. En opposition par rapport à cette datation classique, l'historien du patrimoine Gérard Danet semble tendre désormais vers une datation dans la première moitié du XV^e siècle, voire au milieu du XV^e siècle, comme le fait apparaître le dernier dépliant qu'il a réalisé pour la visite du château ; cette proposition n'est cependant pas argumentée et de ce fait n'emporte pas la conviction.

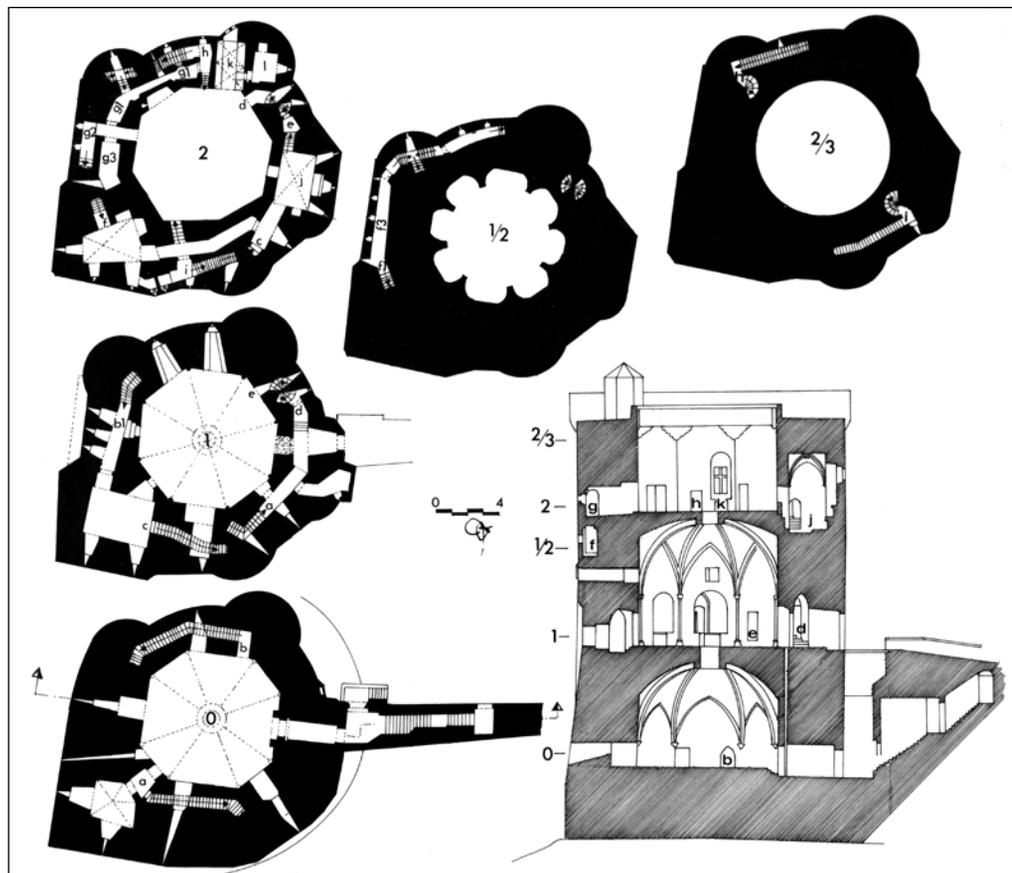


Fig. 19 – La Rochelle, tour Saint-Nicolas, plans et coupe (dessin J. Mesqui, 1989).

Parmi les tours-résidences construites par les ducs, seule la tour dite « de la duchesse Anne » à Brest, élevée au début du XV^e siècle pour le duc Jean V, présente un programme palatial intégrant espaces servants et espaces servis comme à Dinan ⁷⁵. Cependant, la plus grande simplicité conceptuelle est de mise à Brest, reposant sur l'empilement vertical de couples salle-chambre abrités par la juxtaposition d'un corps rectangulaire d'une tour circulaire à plan polygonal pour les chambres ; on est loin des trésors d'inventivité déployés à Dinan ⁷⁶.

Des exemples d'une telle virtuosité sont très rares. En dehors de la Bretagne, on la comparera, dans la complexité de sa conception architecturale, avec celle, contemporaine, de La Rochelle (fig. 19), où l'architecte s'ingénia à dédoubler les communications internes pour desservir les espaces de la tour ⁷⁷. Mais c'est en Bretagne finalement qu'on retrouve l'inspiration la plus voisine, à la tour-résidence de Largoët-en-Elven attribuée à Jean II de Châteaugiron-Malestroit entre 1374 et 1394 (fig. 20) ; ici, le concepteur a redoublé d'astuce et d'inventivité pour imposer, à l'intérieur d'une énorme tour polygonale, une flexibilité des programmes par niveau, en y intégrant, comme à Dinan, une chapelle seigneuriale pourvue ici de deux oratoires privés séparés – et l'on serait évidemment tenté de voir pour les deux édifices le même concepteur, même si les plans de base sont très différents ⁷⁸.

De façon amusante, l'un des éléments significatifs de cette identité de conception entre les deux édifices se trouve dans... le bloc des latrines interiorisé dans la construction ; dans l'un et l'autre cas, l'architecte a affecté la fosse des latrines dans une zone bien déterminée – à Dinan à l'angle entre la tour nord et le pavillon ouest – et s'est ingénié à disposer les

couloirs d'accès aux sièges de telle façon qu'ils débouchent au-dessus de la fosse, malgré l'extrême difficulté de l'exercice, et à isoler le plus possible ce volume des espaces de vie. La tour ne possédait donc aucune de ces latrines en encorbellement qui défiguraient si souvent les élévations ; on retrouve ici un soin qui s'exprima également dans les tours de l'enceinte de Vincennes sous Charles V.

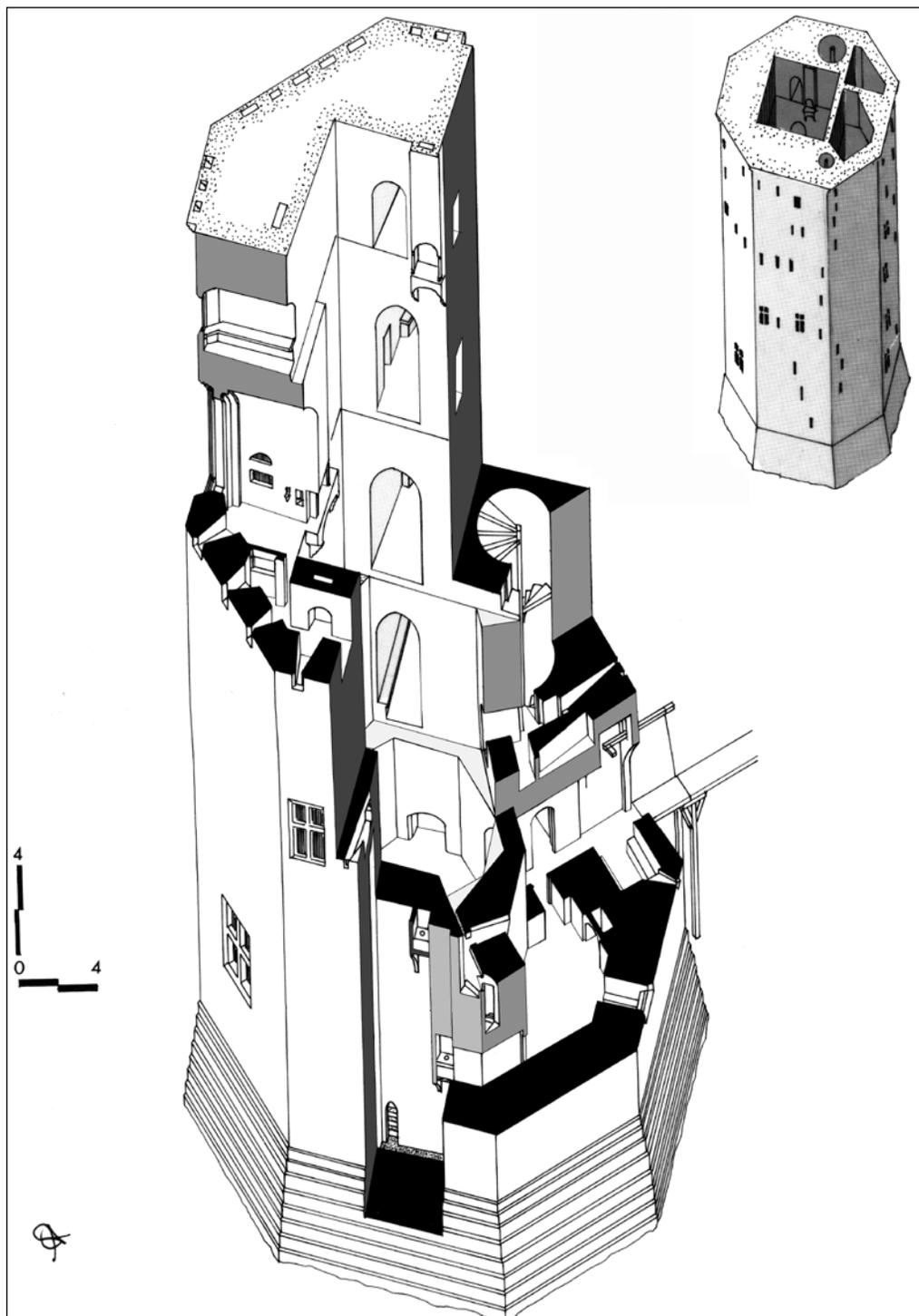


Fig. 20 – Elven, tour de Largoët, axonométrie en écorché (dessin J. Mesqui, 1990).

79. Voir le plan des ruines de l'ancien château, vers 1769, conservé aux Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 5201(3) (accessible en ligne). Marc Déceneux, « Le château de l'Herminie à Vannes », *Bulletin du Congrès de l'Association bretonne*, 1978 (1979), p. 58-62.

80. La plus récente et plus efficace mise au point sur les années 1585-1597 à Dinan dans Guinebaud 2011.

81. On notera ici que, contrairement à ce qui est généralement affirmé, il n'a jamais existé de deuxième galerie à canonnières voûtée, superposée à la galerie basse (Gesret 1998, p. 187-188). Au revers du niveau supérieur de la tour du Guichet a été pratiquée une excavation au travers de l'ancienne courtine médiévale, montrant parfaitement que le dessus de la galerie voûtée est constitué par un remblai contenu par un mur simple et aveugle du côté de la ville ; les conduits maçonnés verticaux d'aération traversent ce remblai pour déboucher à la surface. En revanche, tant les plans du XVIII^e siècle, que les peintures de Petit-Bois conservées à la Bibliothèque municipale, confirment que le parapet de la cour haute de la citadelle était percé, à l'est de la porte, d'embrasures datant de la Ligue ; à l'ouest, elles avaient été supprimées lors de la construction des bâtiments du Génie.

Crédits photographiques : les fig. 4, 10, 11, 12, 13, 14, 17 sont de l'auteur ; la fig. 6 est de Martine Conan ; la fig. 7 est de Christian Corvisier ; la fig. 2 appartient à l'Institut national de l'information géographique et forestière français (anciennement Institut géographique national).

Quant au schéma général de l'ensemble castral, il dérive assez directement du concept des tours maîtresses de Philippe Auguste possédant deux accès diamétralement opposés, l'un côté ville et l'autre vers les champs, que l'on retrouve de temps à autre dans des constructions tardives, telles que Le Plessis-Bourré ou Ham encore dans la seconde moitié du xve siècle. La sophistication réside ici dans l'établissement de cette porte duale à ponts-levis dans une petite enceinte accolée, alors que la tour est traversée par un couloir d'axe perpendiculaire à celui de la porte duale débouchant lui-même sur une issue extérieure. Une telle conception ne se retrouve pas ailleurs à notre connaissance ; le château de Vannes, qui fut au sud de la Bretagne un autre château neuf de Jean IV bâti à cheval sur une enceinte urbaine, était apparemment un « logis-porche » pourvu d'une cour intérieure isolée de la ville par un étang prolongé d'un fossé⁷⁹. À Brest, le retranchement du « donjon » construit par le duc Jean V au début du XV^e siècle fut établi à l'intérieur d'un des angles de l'enceinte urbaine ; il se fermait côté ville par la tour-résidence évoquée plus haut, prolongée par une petite enceinte flanquée par la tour Azénor, mais aucun accès ne perçait directement la tour.

Enfin, on se plaira à nouveau à insister sur la virtuosité du maître qui conçut l'édifice et le para de sa couronne à pendentifs, donnant une touche de beauté quasi féminine à un édifice censé représenter le pouvoir et la force souveraine. La tour de Jean IV est un monument d'architecture.

DU CHÂTEAU À LA CITADELLE, PUIS À LA PRISON

Les transformations ultérieures de ce micro-château n'ont malheureusement pas contribué à sa mise en valeur. La création de la citadelle de la Ligue, dont l'achèvement est daté par une inscription de 1597, a certes considérablement agrandi le périmètre de la fortification, la transformant en une véritable forteresse dirigée contre un assaut depuis l'intérieur de la place⁸⁰ : l'inclusion de la porte du Guichet construite sous Jean le Roux et surélevée au XV^e siècle et celle de la tour de Coëtquen construite dans les années 1480, le remblaiement d'une terrasse bastionnée pourvue d'une galerie basse à canonnières⁸¹, la création du fossé sec vers la ville, ont contribué à engoncer la tour de Jean IV derrière le bouclier considérable de la citadelle.

La transformation de la citadelle en prison militaire, au XVIII^e siècle, puis en prison de droit commun au XIX^e siècle, a renforcé cet isolement de la tour, mais elle a de surcroît entraîné un changement profond du fonctionnement de la tour. Son accès situé à travers la chapelle, au deuxième étage, altère radicalement la compréhension de son fonctionnement initial ; on appellerait volontiers de ses vœux la restitution des circulations primitives à partir des anciens fossés, qui rétablirait la progression des visiteurs telle que le duc Jean IV la pratiqua peut-être lorsque la tour fut achevée. Et, plus que tout, cette mise en valeur sera entière lorsque les abords seront débarrassés du parking qui les défigure...

Extraits du Pouillé de Saint-Sauveur concernant l'assise foncière du château et du « belle »

[Folio 3]. Les noms des hommes et sugetz tenant en l'an mil cinq cens vingt et six, en celuy an procuruers Jehan Chevallier sr de Carnaes, procureurs universel de parroyessiens, fut mus en journement par le procureurs de la court de Rennes en demandant la tenue et adveu par escript de la juridicion de ladite eglise tenant l'amplacement de ladite élise et semyptière et presbitière et aultres héritaiges déclarées. Lequel et supplia le procureurs de ladite court de Rennes que fust son plaisir de luy monstrez les vueilles tenues que les procureurs d'ycelle fabrique avoient fait par plusieurs foys le descees advenu des princes, lequel procureurs a receu sauff à impunir, augmentez ou diminuer, Maistre Franczoys Breullon sr de la Mice, procureurs de Rennes, et Maistre Christofle Pèlerin, greffier d'office en celuy temps. Lesquelz hommes doibvent estre francz de bottellaige des vins et breuvages qu'ilz venduz en celuy fié, et aultres devoirs de guet deuz au capitaine d'yceluy lieu, et de pavaige et de costume ainsi que on a trouvé un vueil mémoire. En celuy an mil cinq cens vingt et six estoit trésorriers d'ycelle eglise ung nommé Moricele Bacle sr de Bonnevault et ung nommé Gilles Boullaye du Parcet ung nommé Guillaume Bily, sr de Villede ;

Et premièrement les lieux et places commencent à la porte du Guischet :

Ont confessé plusieurs capitaines souz les princes qui en celluy temps [*tenaient*] la capitainerie :

yceulx lieu où le chasteau où a esté rédiffié ledit chasteau et muraille et porte du Guichet et ung emplacement joingt de celle servant à une poterne allez ès faulce braies

- et lieu joignant d'ung costé à une maison tinsze de la seigneurie de la Trinité que plusieurs hommes ont tins dont les noms sont changer, laquelle à présent tient ung nommé Hubert Lengloys, laquelle joingt à *l'emplacement du belle et court de chasteau auquel belle a une yssue à entrer au Champ,*

- joignant à ung jardin tins de ladite seigneurie, dont plusieurs ont tins, dont les noms sont changer, qui à présent tient les heritiers de feu Guillaume le Clavier, laquelle heritière est mariée à un nommé Olivier Rondel,

- et du chemin et yssue du chasteau joignant à une maison et jardin tinsze de l'abbé et couvent de Beaulieu, laquelle maison a esté à plusieurs dont les noms sont changer, laquelle à présent tient Olivier Rondel à cause femme,

laquelle maison doibt ung chapeau de boutons de roses dennoilles et u cas qu'ilz pourront recoupez boutons de roses pourront recoupez pareille fleur et doibvent au portaige aux Vespres du jour d'avant la Trinité, o devoir d'amende appartenant à ladite église,

- laquele joingt à *la court et belle auquel y a ung coulombier appartenant au chasteau,*

dont y a eu plusieurs capitaines confessé tenir prochement les choses déclarées o devoir de obéissance à la seigneurie de ladite église, lesquelz princes et capitaine ont prières et oraisons qui en ycelle église sont faites. Lequel chapeau de roses est déclaré par la tenue de la court de Rennes.

[Folio 3 v°]. Item une aultre maison ajoincte à ung emplacement

- joignant à *la porte et murraile du Guischet et du devant à la porte du Guischet aller au Champ,*

- et d'ung aultre costé à une maison que plusieurs tins dont les noms sont changer, dont plusieurs trésorriers ont fait baillées, laquelle à présent tient ung nommé Guillaume Guiton sr de Landeboulou,

laquelle maison première déclarée *joignante au placistre du chasteau* qu'à présent tient Pierres Lengloys, garde de Hubert Lengloys son filz, o la charge d'obéissance et o la charge de ouict souz de rente, deuz à ladite église au jour de la Trinité.

[Folio 4]. Item une autre maison et jardin au derrière d'ycelle

- au joingt du *placistre et belle du chasteau,*

- joignant d'ung aultre et petit jardin, lesqueuls plusieurs trésoriers ont fait baillée à plusieurs gens les noms ont changé admunicion des rentes, laquelle tient Julien Cordier à cause de sa femme, et Guillaume Baucivi frère de ladite feme,

- et du devant au *pavé à venir du Champ au Guischet,*

laquelle maison desus déclarée à présent tient Guillaume Guiton, sr de Lamboulou, lequel tient o devoir de obéissance et o la charge de payer dix ouict soubz de rente,

- lequel capitaine nommé Guillaume du Fain, chevalier sr de Plavii print pour augmenter *la moitié du jardin pour servir audict chasteau*, auquel pavoit, jardrin et préau ainsi que se démmontre, dont devoit poyer de ladite rente cinq soulz et demy en deschargement ladicte maison desdits dix ouict s. de rente ;

lequel Guiton doibt doze soulz et demy poyez au jour de la Trinité o devoir de obéisansse à ladicte église et fabricque.

Item une autre maison et petit jardin ajoinct d'icelle déclérée,

- joingnant du bout au *placistre du chasteau*,

- et de l'aulte costé au jardin et emplacement de maison auquel y a ung apentiz dont les trésorriers en ont fait plusieurs baillées à plusieurs hommes et à présent tient ung nommé Allaing Cohuect,

- du devant au *pavé ad venir du Champ à la porte du Guischet*,

lesqueulx trésorriers ont fait baillée de la maison desus déclérée o la charge de troys soulz de rente o devoir d'obéisansse à ladite église et fabricque, au terme de la Trinité, laquelle à présent tient Julien Cordier par raison de femme, et Guillaume Beauscivi son frère entre deulx et sembléement.

[Folio 4 v°]. Item une aultre emplacement de maison à costé d'icelle declériée, dont les trésorriers ont fait plusieurs baillées à plusieurs gens dont les nomz sont changer à diminucion des rentes, laquelle maison joiugt

- à une maison et jardrin appartenant à Dom Jehan Hoayt, et Olivier Hoayt que à présent possède,

- et du devant à *la rue advenir du Champ au Guischet*,

laquelle maison possède Allain Cohue par baillée que a eu de la maison desus déclérée à la charge d'empoyer par chancun an dix soulz de rente aux trésories au terme de la Trinité, o devoir de obéissance à ladicte église et fabricque.

Item une aultre et jardrin joingnante d'icelle déclérée,

- joingnant le jardin et au placistre et chemin où est le coulombier et le chemin du chasteau aller au champ, joingnant à un jardrin et maison appartenant à Olivier Rondel et sa femme à cause d'elle,

- et du devant au *chemin advenir du Champ à la porte du Guischet*,

lesquelz trésorriers ont fait plusieurs baillées à plusieurs hommes o diminucion des rentes, laquelle maison et jardrin desus déclérée à présent tient ung nommé Dom Jehan Hoayt et Olivier son frère o la charge de em poyer XVI soulz et ouict deniers au terme de la Trinité aux trésorriers et fabricqueurs o le deboir d'obéissance à ladite église et fabricque.

[Folio 4 v°/5]. Item une aultre maison et jardrins

- joingnant à la maison desus déclérée et les jardrins déclérez joingnant *au chemin du chasteau allez au Champ*

- et du devant *advenir du Champ à la porte du Guischet*

laquelle maison et jardrins plusieurs trésorriers ont fait baillée à plusieurs personnes, laquelle maison et jardrins desus déclérez possède ung nommé Olivier Rondel et sa femme à cause d'elle, o large dm poyer troiys soulz de rente aux trésorriers et fabricqueulx au terme de la Trinité et o devoir de obéissance à ladite église et fabricque.

Plans :

Archives du Génie, Places abandonnées, 1 VH 2224 (en particulier plans et coupes de Simon Garengéau de la ville et du château 1693 et 1701).

Archives du Génie, Atlas des Bâtiments militaires, Atlas 74, feuille 28 (plans et coupe réalisés en 1785, sans doute par d'Aiguillon, voir ci-dessous) : copie moderne dans Gesret 1998, p.184.

Plan de d'Aiguillon daté de Saint-Malo en 1775, non localisé : copie moderne dans L'Hommeau 1912.

Archives dép. d'Ille-et-Vilaine : C 492 (1) (2) (plans de Simon Garengéau 1698 et 1711 de la ville et du château) ; plusieurs plans de détail de la fin du XVIII^e siècle sur les rues de Dinan de la série C, accessibles en ligne sur le site des Archives départementales de l'Ille-et-Vilaine.

Médiathèque du Patrimoine : 0082/022, plusieurs plans, coupes et élévations de la tour de la reine Anne et de la tour de Coëtquen, depuis Albert Ballu (1883), Émile Brunet (1906), Bernard Haubold (1913 d'après plan 1775), Lucien Prieur (1931-1938), etc. (le plus souvent dressés sur fond de plan Ballu).

Ouvrages :**Bachelier 2014 a**

Julien Bachelier, « Naissance et développement économique d'une ville castrale, Dinan aux XI^e-XIII^e siècles », dans Pierre-Yves Laffont dir., *Les élites et leurs résidences en Bretagne au Moyen Âge*, Rennes, 2014, p. 209-223.

Bachelier 2014 b

Julien Bachelier, *Villes et villages de Haute-Bretagne (XI^e-début XIV^e siècles). Analyses morphologiques*, CERAA Alet, 2014.

Bizien-Jaglin et alii 2002

Catherine Bizien-Jaglin, Patrick Galliou, Hervé Kerébel, *Carte archéologique de la Gaule. Côtes-d'Armor*, Paris, 2002.

Bizien-Jaglin 2012

Catherine Bizien-Jaglin, *Patrimoine historique et architectural. Pays de Dinan. Livre 3, L'époque gallo-romaine*, Dinan, 2012.

Brand'Honneur 2001

Michel Brand'Honneur, *Manoirs et châteaux dans le comté de Rennes. Habitat à motte et société chevaleresque (X^e au XIII^e siècle)*, Rennes, 2001.

Chédeville 1986

André Chédeville, « Dinan au temps des

seigneurs, des origines à 1283 », dans Loïc-René Vilbert dir., *Dinan au Moyen Âge*, Dinan, 1986, p. 15-30.

Cornon 1950

Raymond Cornon, « Dinan, architecture militaire et civile », dans *Congrès Archéologique de France, Saint-Brieuc*, 1950, p. 173-189.

Corvisier 1999

Christian Corvisier, « Les ouvrages de la première époque ducale et les renforcements du XV^e siècle à l'enceinte de Dinan en Bretagne », dans Gilles Blicq, Philippe Contamine, Nicolas Faucherre, Jean Mesqui, éd., *Les enceintes urbaines (XIII^e-XV^e siècle)*, 121^e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques, Nice, 26-31 octobre 1996, Paris, 1999, p. 33-51.

Déceneux 2005

Marc Déceneux, *Donjon de Dinan. Étude historique, archéologique et fonctionnelle*, manuscrit dactylographié en 4 fasc., mars 2005, Mairie de Dinan.

Déceneux 2012 (†)

Marc Déceneux, « Les tours maîtresses de Jean IV », dans Alain Salamagne, Jean Kerhervé et Gérard Danet, dir., *Châteaux et modes de vie au temps des ducs de Bretagne, XIII^e-XVI^e siècle*, Tours-Rennes, 2012, p. 213-226.

Gesret 1998

Stéphane Gesret, *Les remparts de Dinan*, Guingamp, 1998.

Guillotel 1971

Hubert Guillotel, « Les vicomtes de Léon aux XI^e et XII^e siècles », dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1971, t. LI, p. 29-51.

Guillotel 1988

Hubert Guillotel, « Des vicomtes d'Alet aux vicomtes de Poudouvre », dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo*, 1988, p. 201-215.

Guinebaud 2011

Simon Guinebaud, « Dinan : place forte de la Ligue (1585-1598) », *Le Pays de Dinan*, t. XXXI, 2011, p. 93-111.

Guinebaud 2012

Simon Guinebaud, « Guillaume le Conquérant a-t-il assiégé Dinan ? », *Le Pays de Dinan*, t. XXXII, 2012, p. 121-133.

Hayot 2015

Denis Hayot, *L'architecture fortifiée capétienne au XIII^e siècle (1180-1270)*, thèse de doctorat en histoire de l'art sous la direction de Dany Sandron, université Paris IV-Sorbonne, 2015.

Jones 1987

Michael Jones, *La famille de Dinan en Angleterre au Moyen Âge*, Dinan, 1987.

La Borderie 1890

Arthur de La Borderie, « Documents inédits sur l'histoire de la ville de Dinan », dans *Revue de Bretagne-Vendée-Anjou*, t. IV, 1890, p. 125-143.

La Borderie 1891

Arthur de La Borderie, « Origines de la ville de Dinan et de ses seigneurs », dans *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, t. V, 1891, p. 255-277 et 436-447.

Langouët 2002

Loïc Langouët, « L'estuaire de la Rance dans l'Antiquité », dans Chantal Bonnot-Courtois, Bruno Caline, Alain L'Homer et Monique Le Vot, *La baie du Mont-Saint-Michel et l'estuaire de la Rance*, CNRS, Pau, 2002, p. 244-250.

Langouët 2004

Loïc Langouët, « Le vicus gallo-romain de Taden (Côtes-d'Armor), étape routière et port coriosolite », dans *Dossiers du Centre de recherches archéologiques d'Aleth*, n° 32, 2004.

Lecoq 1850

Charles Lecoq, *Statistique illustrée de la ville et de l'arrondissement de Dinan*, Dinan-Saint-Malo, 1850.

Leguay 1986

Jean-Pierre Leguay, « Dinan au temps des ducs de 1283 à 1532 », dans Loïc-René Vilbert dir., *Dinan au Moyen Âge*, Dinan, 1986, p. 31-61.

L'Hommeau 1912

M. L'Hommeau, *Le touriste à Dinan. Le château de la Duchesse Anne*, Dinan, 1912.

Martin 1986

Hervé Martin, « Les ordres mendiants à Dinan du XIII^e au XVI^e siècle », dans Loïc-René Vilbert dir., *Dinan au Moyen Âge*, Dinan, 1986, p. 101-116.

Meazey 1997

Peter Meazey, *Dinan au temps des seigneurs*, Guingamp, 1997.

Monier 1968

Mathurin Monier, *Dinan, mille ans d'histoire*, Dinan, 1968.

Odorici 1857

Luigi Odorici, *Recherches sur Dinan et ses environs*, Dinan, 1857.

Peigné 1862

Jean-Marie Peigné, *Dinan et ses environs*, Dinan, 1862.

Ronsseray 2014

Sébastien Ronsseray, « L'encadrement seigneurial en Bretagne aux XI^e-XIII^e siècles », dans Pierre-

Yves Laffont dir., *Les élites et leurs résidences en Bretagne au Moyen Âge*, Rennes, 2014, p. 47-62.

Vilbert 1985

Loïc-René Vilbert, *Les remparts de Dinan*, Dinan, 1983.

TABLE DES AUTEURS

AMIOT (Christophe)

Architecte en chef des Monuments Historiques, **97, 111**.

BATARD (Christophe)

Architecte en chef des Monuments Historiques, **277**.

BOCCARD (Michèle)

Docteur en histoire de l'art médiéval, chercheuse associée au Centre de Recherche Bretonne et Celtique, **207, 223**.

BOERNER (Bruno)

Professeur à l'université de Rennes 2 / EA 1279, **291**.

BONNET (Philippe)

Conservateur en chef du patrimoine, service de l'Inventaire du patrimoine, Région Bretagne, **19**.

GALLET (Yves)

Professeur d'histoire de l'art médiéval, université Bordeaux Montaigne / Ausonius (UMR 5607), **175, 235, 251, 341 et 353**.

HAYOT (Denis)

Docteur en histoire de l'art, université Paris IV - Sorbonne, **85**.

JONES (Michael)

Professeur émérite, Nottingham University, **157**.

LELOUP (Daniel)

Architecte, maître de conférence en histoire de l'architecture moderne, université de Rennes 2, **193**.

LEMAÎTRE (Stéven)

Doctorant en histoire de l'art médiéval, université de Rennes II, **313**.

LÉVY (Tania)

Maître de conférence en histoire de l'art moderne, université de Bretagne occidentale, **303**.

LONGUEMAR (Geoffroy de)

Président de la Société d'émulation des Côtes-d'Armor, **11**.

MEIRION-JONES (Gwyn)

Professeur émérite, London Metropolitan University, **157**.

MESQUI (Jean)

Ingénieur général des Ponts et Chaussées, docteur en histoire de l'art et archéologie, **53**.

OLIVIER (Corentin)

Doctorant, université du Maine, CESAM pôle manceau du CReAAH UMR 6566, **37**.

PLAGNIEUX (Philippe)

Professeur d'histoire de l'art médiéval, université de Paris I-Panthéon Sorbonne/École nationale des chartes, **329**.

RIOULT (Jean-Jacques)

Conservateur en chef, Inventaire du patrimoine culturel, Région Bretagne, Rennes, **131**.

TABLE DES SITES

Beauport

Abbaye, 353.

Boquen

Abbaye cistercienne, 341.

Dinan

Église Saint-Malo, 223.

Église Saint-Sauveur, 207.

Châteaux et ville forte, 53.

Maisons en pan de bois, 193.

Guingamp

Église Notre-Dame, 235.

La Hunaudaye

Château, 111.

Kerandraou

voir Troguéry

Kermaria-an-Isquit

Chapelle, 303.

Lamballe

Église Notre-Dame, 175.

Le Fort La Latte

97.

Léhon

Château, 85.

Priorale Saint-Magloire, 341.

Morieux

Église Saint-Gobrien, 291.

La Roche-Jagu

Château, 131.

Runan

Église Notre-Dame-de-Miséricorde, 313.

Saint-Brieuc

Cathédrale Saint-Étienne, 277.

Tréguier

Cathédrale Saint-Tugdual, 251.

Troguéry

Manoir de Kerandraou, 157.

Bulletin d'adhésion à la Société Française d'Archéologie

1- Coordonnées

Sociétaire 1 :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sociétaire 2 :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone :

Mobile :

Courriel :

Déclare(nt) adhérer à la SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE et verse(nt) la cotisation au titre de l'année 2018 d'un montant de..... € par

chèque bancaire

carte bancaire sur www.sfa-monuments.fr

Fait à le

Signature

2- Cotisations 2018

Adhésion SIMPLE

individuel 60 €

couple 90 €

Adhésion de SOUTIEN

individuel 140 €

couple 200 €

Adhésion BIENFAITEUR

individuel 360 €

couple 500 €

Adhésion JEUNE -35 ans

individuel 30 €

La Société française d'archéologie est une association reconnue d'utilité publique. A ce titre elle est habilitée à délivrer un reçu fiscal.

3- Abonnements 2018

Pour tout abonnement l'adhésion à la Société est obligatoire.

Bulletin monumental 53 €

BM tarif jeune -35 ans 30 €

Congrès archéologique de France 47 €

Congrès tarif jeune -35ans 26 €

4- Majoration FRAIS DE PORT

(résidents hors France métropolitaine seulement)

Frais d'envoi par voie postale inclus pour la France métropolitaine.

Adhésion + 1 publication +18 €

Adhésion + 2 publications +32 €

TOTAL cotisation avec /sans abonnement

.....€

L'adhésion et les abonnements sont valables pour une année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

Bulletin d'inscription à renvoyer à la
Société française d'archéologie (SFA)

5, rue Quinault - FR75015 Paris

Tél. 01 42 73 08 07

Courriel : contact@sfa-monuments.fr

PUBLICATIONS DISPONIBLES (octobre 2017)

Congrès Archéologique de France

1934	Paris t. I (t. II épuisé)	28,40 €	1984	Bas-Berry	54,80 €	2007	Finistère	76,60 €
1936	Amiens	28,40 €	1985	Pays d'Aix	54,80 €	2008	Saône-et-Loire	76,10 €
1959	Catalogne	28,40 €	1986	Auxois et Châtillonnais	54,80 €	2009	Aveyron	76,10 €
1960	Franche-Comté	28,40 €	1987	Bordelais - Bazadais	54,80 €	2010	Nice et Alpes maritimes	60,00 €
1961	Maine	30,40 €	1988	Bourbonnais	61,90 €	2011	Lille, le Nord et Tournai	60,00 €
1962	Flandre	28,40 €	1989	Quercy	61,90 €	2012	Tarn-et-Garonne	60,00 €
1963	Avignon et Comtat-Venaissin	36,50 €	1990	Aisne (2 volumes)	85,20 €	2013	Corse	60,00 €
1964	Anjou	36,50 €	1991	Trois Évêchés	74,00 €	2008-2014	Seine-et-Marne	60,00 €
1965	Savoie	28,40 €	1992	Moyenne Vallée du Rhône	58,80 €	2014	Haute-Vienne	60,00 €
1968	Haute Bretagne	36,50 €	1993	Vendée	45,60 €	2015	Côtes d'Armor	60,00 €
1969	Agenais	36,50 €	1994	Côte-d'Or	48,70 €	2016	Vaucluse (à paraître)	
1970	Gascogne	36,50 €	1995	Charente	49,70 €			
1971	Piémont	36,50 €	1996	Comminges et Toulousain	62,90 €			
1972	Dauphiné	36,50 €	1997	Indre et Loire	65,90 €			
1973	Pays de l'Aude	36,50 €	1998	Périgord	54,80 €			
1974	Bessin & Pays d'Auge	36,50 €	1999	Gard	78,10 €			
1975	Velay	42,60 €	2000	Grande Limagne	66,90 €			
1978	Haute-Alsace	36,50 €	2001	Deux-Sèvres	76,10 €			
1979	Périgord Noir	36,50 €	2002	Var	73,00 €			
1980	Evreçin, Lieuvin, Pays d'Ouche	39,60 €	2003	Hte-Normandie	71,00 €			
1981	Blésois	51,70 €	2004	Strasbourg – Basse-Alsace	73,00 €			
1982	Albigeois	46,70 €	2005	Corrèze	76,10 €			
1983	Morbihan	52,70 €	2006	Lorraine méridionale	77,10 €			

TABLES ALPHABÉTIQUES

Tome I	(1834 - 1925)	12,20 €
Tome II	(1926 - 1954)	14,20 €
Tome III	(1955 - 1975)	épuisé
Tome IV	(1976 - 1990)	15,20 €
Tome V	(1991 - 2000)	15,20 €

Les tables suivantes sont disponibles sur le site sfa-monuments.fr/publications/tables

Numéros spéciaux du Bulletin monumental

<i>L'architecture en Terre sainte au temps de Saint Louis</i> sous la direction de Nicolas Faucherre, Benjamin Z. Kedar et Jean Mesqui (BM2006-1)	22,40 €	<i>La cathédrale de Chartres. Restaurations récentes et nouvelles recherches</i> (BM2011-1)	25,40 €
<i>Beaugency. Monuments du Moyen Âge et de la Renaissance</i> (BM2007-1)	25,40 €	<i>Le château de Fontainebleau. Recherches récentes</i> (BM2012-3)	20,00 €
<i>La galerie à Paris (XIV^e-XVII^e siècle)</i> sous la direction de Monique Chatenet (BM2008-1)	22,40 €	<i>Saint-Gilles-du-Gard. Nouvelles recherches sur un monument majeur de l'art roman</i> (BM2013-4)	30,00 €
<i>Saint-Martin-des-Champs et la genèse de l'art gothique</i> (BM2009-1)	24,40 €	<i>La cathédrale de Chartres. Nouvelles découvertes</i> (BM 2015-3)	25,00 €
<i>Châtillon-sur-Indre. Un château, un palais</i> (BM2010-1)	24,40 €	<i>L'art roman en Italie septentrionale. État des questions</i> (BM 2016-1)	25,00 €
		<i>Jean Bologne et les jardins d'Henri IV</i> (BM2016-3)	30,00 €

Suppléments au Bulletin monumental

<i>Le château de Tancarville. Histoire et architecture</i> Jean Mesqui, 2007, ISBN : 978-2-901837-30-5	30,00 €	<i>Archéologie du Son. Les dispositifs de pots acoustiques dans les édifices anciens</i> sous la direction de Bénédicte Palazzo-Berthelon et Jean-Christophe Valière, 2012, ISBN : 978-2-901837-41-1	30,00 €
<i>Saint-Philibert de Tournus, L'abbatiale du XI^e siècle</i> Jacquet Henriot, 2008, ISBN : 978-2-901837-31-2	30,00 €	<i>Saint-Léonard-de-Noblat. Études d'architecture civile</i> sous la direction de Pierre Garrigou Grandchamp et de Véronique Villaneau-Ecalle, 2014, ISBN : 978-2-901837-48-0	25,00 €
<i>Le château de Saumur. Architectures du pouvoir</i> sous la direction d'Emmanuel Litoux et Éric Cron, 2010, ISBN : 978-2-901837-36-7,	30,00 €		

COMMANDE

Toutes les commandes concernant ces publications doivent être adressées à :
Éditions A. et J. Picard
18 rue Séguier
75006 Paris
Tél. : 01 43 26 40 41 - fax : 01 43 26 42 64
courriel : contact@librairie-picard.com ou sur le site : www.librairie-picard.com
qui vous indiquera le montant global de la facture, tous frais compris.
En envoyant vos commandes, veuillez préciser : Nom, prénom, adresse postale et éventuellement adresse courriel.

Depuis plus d'un siècle et demi, la Société Française d'Archéologie explore notre patrimoine ancien. À la visite des monuments sous la conduite des meilleurs spécialistes succède la publication dans la collection des Congrès archéologiques de France, unique de son genre en Europe. Au fil du temps, la formule a évolué, de la découverte d'une région à celle d'un département, d'une prospection de caractère général à l'approfondissement d'une thématique particulière. Le Congrès qui s'est tenu dans les Côtes-d'Armor en 2015 a ainsi été consacré à la découverte du patrimoine gothique du département – le « beau Moyen Âge ».

La première partie est consacrée à l'architecture religieuse en Bretagne, de la réception du gothique à l'explosion du flamboyant, en accordant une place particulière à l'art de la charpenterie.

La seconde partie s'intéresse au cadre de la vie seigneuriale à travers l'étude de quelques châteaux prestigieux (Dinan, Léhon, le Fort la Latte, La Hunaudaye, La Roche-Jagu), de manoirs résidentiels (Kérandraou) et d'une ambitieuse collégiale castrale (Lamballe).

La troisième partie porte sur l'architecture urbaine (cathédrales de Tréguier et de Saint-Brieuc et quelques grandes églises reflétant la richesse des villes comme Notre-Dame de Guingamp, Saint-Sauveur et Saint-Malo à Dinan).

La quatrième partie s'attache à montrer quelques aspects de la piété populaire avec l'enclos paroissial de Runan et deux cycles de peintures murales exceptionnellement préservés (Morieux, Kermaria-an-Isquit).

La cinquième partie, enfin, concerne trois grands lieux de la vie monastique qui ont la chance d'avoir conservé leur église (abbaye cistercienne de Boquen), et une large partie de leurs bâtiments conventuels (Léhon et Beauport).

La richesse de l'ouvrage ne reflète pas seulement celle du patrimoine : elle résulte aussi d'une recherche entrecroisée entre des auteurs venus d'horizons variés (historiens, historiens de l'architecture, archéologues, responsables de la conservation et de la restauration des monuments) qui, fidèles à la vocation de la Société Française d'Archéologie, mettent leur savoir à la disposition de tous : autant qu'un ouvrage de référence, le présent volume est une incitation à la visite.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

5, rue Quinault
75015 paris

Tél. 01 42 73 08 07

Courriel : contact@sfa-monuments.fr

www.sfa-monuments.fr

